

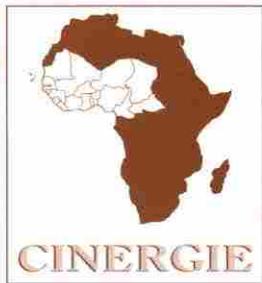
PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

4893

OCDE/OECD

Organisation de Coopération
et de Développement Économiques

Organisation for Economic
Co-operation and Development



CILSS

Comité Permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel

BAD/ADB

Banque Africaine de Développement
African Development Bank

L'URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST MECANISMES ET LOGIQUES

Document de travail N° 8

SAH/D(93)412

Diffusion générale

population

espace

développement

Cette étude est financée par la CEE avec le concours de l'ACDI, la BAD, la Banque Mondiale,
la Coopération Française, la Coopération Néerlandaise et l'USAID

L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest est pilotée par la cellule OCDE/BAD CINERGIE basée à Abidjan.

Sa réalisation est assurée conjointement par un groupe d'experts basé au Secrétariat du Club du Sahel à Paris et par plusieurs groupes d'experts africains des pays de la région. Les études de cas nationales et les principales études thématiques relatives aux changements politiques et sociaux, aux migrations régionales, à l'aménagement du territoire et à la gestion des zones frontalières, sont placées sous la responsabilité directe de spécialistes africains.

Le comité scientifique responsable de l'orientation des travaux, qui comporte une vingtaine de personnes, est composé pour moitié de chercheurs issus de la région.

Un comité d'experts d'une soixantaine de personnes est également régulièrement consulté. Parmi ces experts, 45 chercheurs et spécialistes ouest-africains constituent l'amorce d'un réseau de correspondants, dont la mission est non seulement de contribuer à l'étude par leurs observations et recommandations, mais aussi de faciliter la dissémination des résultats de l'étude dans leur pays.

Enfin, la cellule CINERGIE assure en permanence les contacts politiques au plus haut niveau et une large couverture médiatique, grâce au réseau régional de journalistes spécialement constitué pour garder le contact avec l'opinion publique et pour mobiliser la presse ouest-africaine sur les thèmes abordés dans l'étude.

INTRODUCTION GENERALE

Les objectifs de l'étude

L'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest a pour ambition de contribuer aux réflexions actuelles sur la relance de la croissance soutenable et sur la coopération et l'intégration régionales en abordant ces questions sur la longue durée -à l'échelle d'une génération- et sous l'angle des dynamiques du peuplement, c'est-à-dire au sens de la croissance et de la redistribution de la population dans l'espace régional.

Les gouvernements africains, leurs partenaires des agences de coopération et la communauté scientifique y trouveront notamment :

- une description détaillée de l'occupation actuelle de l'espace régional et de l'économie réelle des pays de la région;*
- une analyse des tendances lourdes, locales et mondiales qui ont marqué et marqueront encore à l'avenir les évolutions du peuplement, de l'organisation de l'espace, de l'économie et des sociétés en Afrique de l'Ouest;*
- un cadre conceptuel et des outils d'analyse adaptés à la compréhension des relations d'interdépendance entre population, espace, économie et société;*
- une vision à long terme de la région construite en tenant compte des mécanismes et des germes de changement identifiés dans la rétrospective et d'un ensemble d'hypothèses et d'options clairement identifiées;*
- et une première approche des implications politiques et opérationnelles pour les décideurs des pays, les OIG de la région et leurs partenaires des agences de coopération.*

Les auteurs de cette étude pensent avoir démontré la nécessité pour tous les partenaires du développement et toutes les disciplines de remettre la population au centre des analyses sur le développement, de raisonner sur la longue durée, d'exprimer aussi concrètement que possible leur vision globale du futur et de situer leur action dans le cadre de cette vision.

Pourquoi une étude régionale ?

On est en droit de s'interroger sur la pertinence de l'approche régionale dans une région où les expériences d'intégration et de coopération institutionnelle sont confrontées à de très importants blocages. De plus, l'espace ouest-africain, constitué de 19 pays¹ dont la population et le PIB varient de un à cent, pourrait sembler trop hétérogène pour constituer un cadre d'analyse satisfaisant. Cependant, l'étude montre clairement qu'il n'est pas possible d'éviter l'approche régionale notamment pour les raisons suivantes :

- l'espace ouest-africain est un espace de forte mobilité des populations et d'interdépendance des économies réelles, pour lesquelles les frontières politiques n'ont pas représenté une contrainte importante; à l'avenir, cette mobilité est appelée sans doute à se poursuivre, et l'interdépendance entre les économies nationales, favorisée par la redistribution des populations au sein de l'espace régional et par la division du travail qui en résulte, devrait aller croissant ;*
- cet espace régional, mosaïque d'intérêts divers, a été médiocrement utilisé du point de vue de l'efficacité économique par les politiques officielles, avec pour conséquences une faible valorisation du potentiel offert par les marchés régionaux, une dépendance excessive vis-à-vis des marchés mondiaux et une sensibilité extrême aux interventions extérieures et aux fluctuations de la conjoncture internationale. Une meilleure compréhension des dynamiques démographiques et économiques régionales et des mécanismes spatiaux du développement est nécessaire pour que les Etats s'engagent réellement dans la voie de la coopération régionale.*

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, RCA, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

Pourquoi une étude à long terme dans laquelle la géographie humaine est au cœur des réflexions ?

On peut se demander si les circonstances actuelles se prêtent à une réflexion approfondie sur les évolutions à long terme de l'Afrique de l'Ouest. Est-il opportun de s'intéresser aujourd'hui au peuplement, à la répartition des populations dans l'espace, aux liens entre le peuplement, l'économie et la société, alors que les pays africains sont dans une situation économique préoccupante et qu'ils sont pressés de toute part de remettre à court terme de l'ordre dans leurs économies et leurs institutions ? On donne une réponse positive à cette question pour les raisons qui sont exposées ci après.

L'Afrique de l'Ouest connaît une croissance démographique sans équivalent dans l'histoire. De 45 millions d'habitants en 1930, la population de la région atteint presque 220 millions d'habitants aujourd'hui et, selon les projections disponibles, devrait encore doubler d'ici 2020. Le décuplement de la population régionale en moins d'un siècle s'accompagne d'intenses migrations entre régions naturelles, entre pays, entre milieu rural et milieu urbain, les populations répondant ainsi, aussi rationnellement que possible, aux potentiels et aux contraintes de l'espace, aux injonctions et aux opportunités du contexte national, régional et international.

Si, dans le court terme, les mouvements de population dépendent étroitement des évolutions politiques et économiques, sur le long terme, la causalité inverse s'impose: ce sont les concentrations et les mouvements de population qui entraînent une profonde restructuration de l'espace, de l'organisation des marchés et de la géographie économique et qui sont à la source des dynamiques sociales et politiques. La crise économique actuelle a sensiblement ralenti les migrations intra-régionales. Si cette réaction des populations à la crise est rationnelle du point de vue des individus et dans le court terme, il n'en demeure pas moins que la région Afrique de l'Ouest ne pourra supporter sa croissance démographique totale sans drame écologique, social et politique, ne pourra retrouver une croissance économique soutenable que si les conditions d'une forte mobilité de la population dans l'espace régional sont maintenues et si nécessaires recréées.

L'urbanisation est un phénomène clé dans cette dynamique de peuplement. C'est en effet grâce à l'urbanisation que le processus de division du travail peut s'engager avec ses implications sur le développement des échanges et des marchés, l'accumulation de capital, le développement d'activités nouvelles, la création d'emplois, l'innovation et le changement social. En l'espace de trois décennies, la région a vu émerger un secteur dit "informel" qui, au cours des deux dernières décennies, a accueilli une plus grande part du croît démographique total que l'ensemble du secteur agricole, et qui modifie profondément les structures de l'ensemble de l'économie. Les villes ont aussi suscité l'émergence d'une nouvelle élite politique et économique dont le mode de vie est plus proche des sociétés occidentales que des sociétés traditionnelles qui perdurent encore dans la plupart des zones rurales. Ces transformations structurelles du peuplement et leurs implications ne peuvent être pleinement comprises que dans le temps long, qui est le temps du développement.

Organisation de l'étude

L'étude s'appuie sur une rétrospective longue - les trente dernières années-, dont le but est de mettre en évidence les changements intervenus dans le peuplement, les sociétés et les économies de la région et d'identifier les mécanismes qui ont permis aux sociétés et aux économies de s'adapter à ces changements.

Après la rétrospective, on esquisse quelques images à long terme de la région (à l'horizon 2020), construites autour des thèmes évoqués précédemment, et quelques scénarios à moyen terme (dix ans) résultant de diverses combinaisons d'hypothèses plausibles. A diverses hypothèses de peuplement (répartition de la population dans l'espace régional), on associe les "images" des économies nationales et de l'économie régionale qui paraissent "compatibles". Ces images, qui illustrent les interactions entre la distribution de la population et les comportements supposés des diverses catégories au sein de cette population, tentent ainsi d'apporter des réponses plausibles aux questions suivantes:

- Où vivront les quelque 400 millions d'habitants que comptera l'Afrique de l'Ouest d'ici une génération ?*
- Quels seront les besoins exprimés par les diverses catégories de population ainsi réparties dans l'espace ? Comment et dans quelle mesure les besoins seront-ils satisfaits, sur la base de quels revenus, de quelles activités et de quels échanges ? Quelles seront les conditions des évolutions souhaitables ?*

- Quelles stratégies faut-il envisager, quelles politiques mener, quels investissements faire pour gérer l'installation des populations ?
- Quelles variables clés permettront à l'Afrique de l'Ouest de tirer parti du dynamisme des populations, quels facteurs de blocage devront être levés ?

Les scénarios à moyen terme illustrent d'autre part les contradictions entre les contraintes et tendances à court et moyen terme et les objectifs à plus long terme. L'ensemble des images à long terme et des scénarios à moyen terme doit aider les décideurs à définir la meilleure stratégie, compatible à la fois avec les buts exprimés dans les images à long terme et les contraintes du court et moyen terme.

On attend finalement de cette étude que les pays de la région, prenant mieux conscience des enjeux du développement à long terme, instaurent un dialogue régional et définissent avec leurs partenaires de la communauté internationale un plan d'action articulé autour de quelques points essentiels :

- la mise en place d'une capacité africaine régionale et indépendante d'information et d'analyse économique, démographique et sociale, capable de conseiller efficacement les gouvernements de la région;
- la définition d'un cadre global d'orientation des stratégies de développement pour l'avenir qui tienne compte des perspectives d'évolution du peuplement régional;
- la meilleure prise en compte dans les stratégies de développement national du processus d'urbanisation et de restructuration de l'espace national par les réseaux urbains;
- la définition d'une stratégie de conquête des marchés régionaux.

ETUDE DES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Document de travail N° 8

**L'URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST
MECANISMES ET LOGIQUES**

Michel ARNAUD

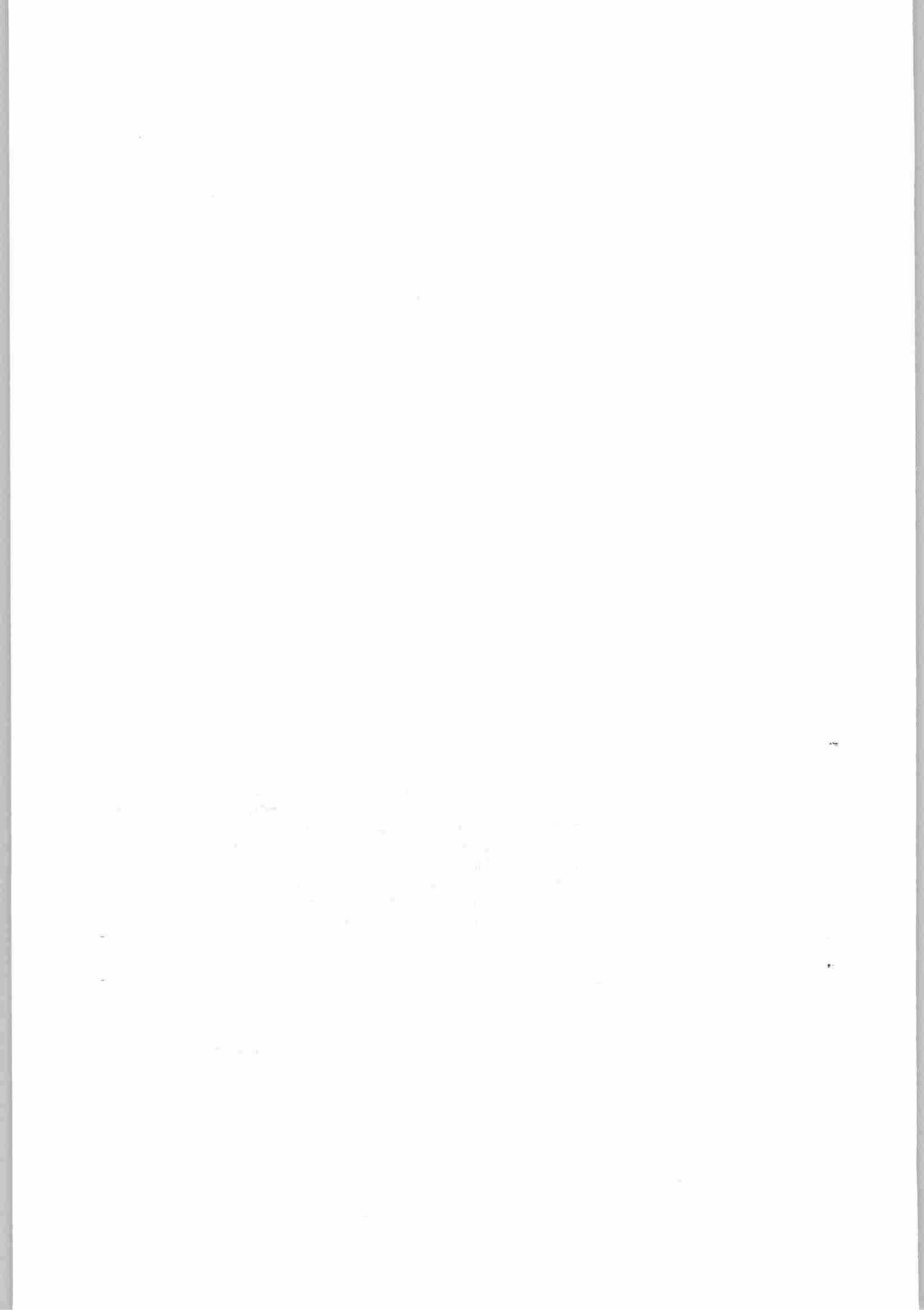
Décembre 1993

SAH/D(93)412

Tant il est vrai que, finalement, presque tout le monde s'en va vers les villes. N'importent les commencements, c'est là que parvient la civilisation industrielle. Mieux même que les dimensions ou la composition du produit national, l'étendue de l'urbanisation mesure cette progression. Au début de ce siècle, trente-huit pour cent des travailleurs américains étaient employés dans l'agriculture. En 1975, on en comptait quatre pour cent. En Grande-Bretagne, ils étaient deux et demi pour cent. A la différence, en Italie la main-d'œuvre agricole oscille encore autour de seize pour cent du total ; en Inde, environ soixante-douze pour cent des gens sont employés, sous-employés ou inemployés dans les fermes¹.

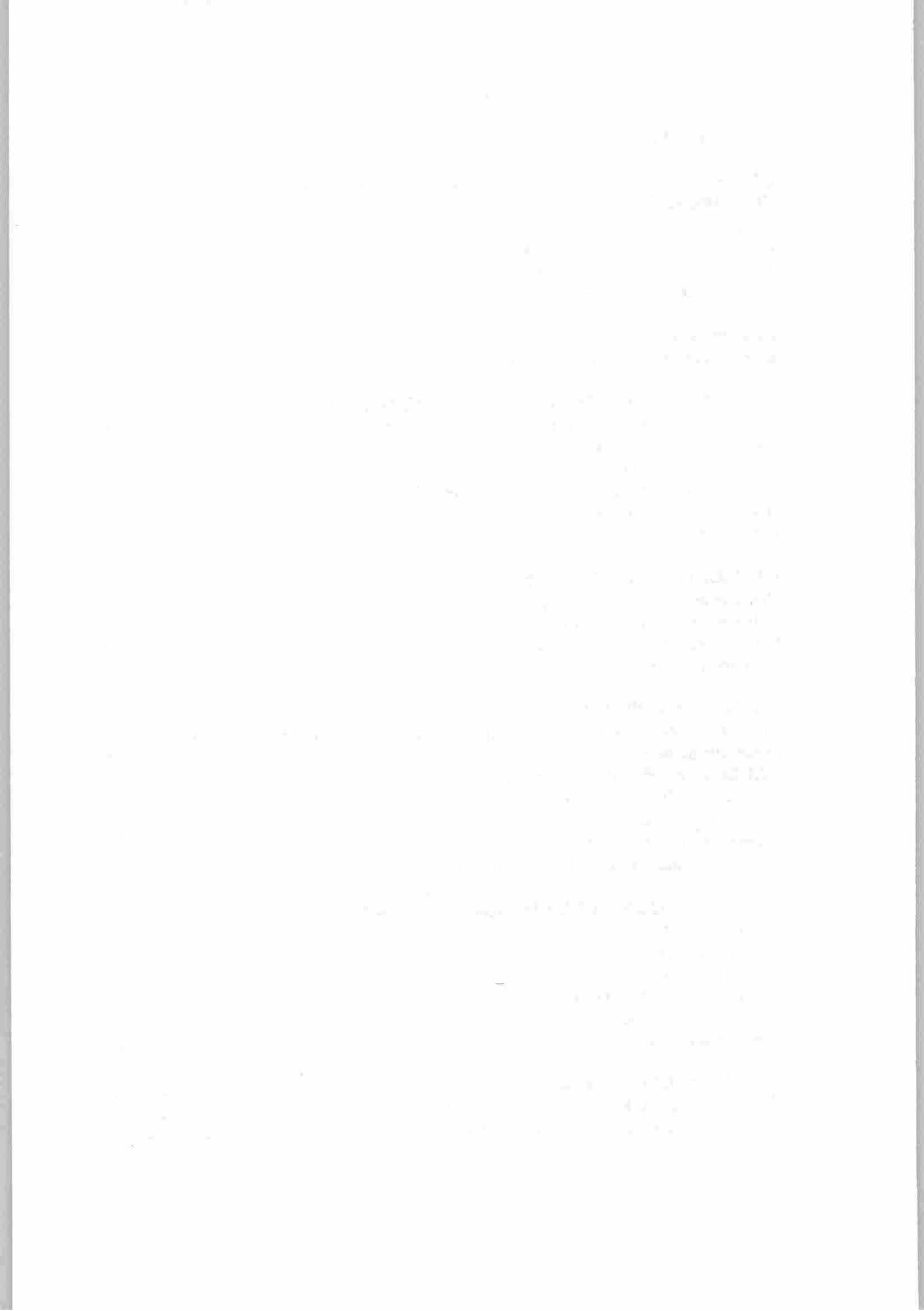
Le temps des incertitudes

John K. GALBRAITH



SOMMAIRE.

INTRODUCTION	1
1. CROISSANCE URBAINE, URBANISATION ET CROISSANCE ECONOMIQUE	4
1.1 Définitions	4
1.2 Evolution historique de l'urbanisation	4
1.2.1 Une longue phase d'urbanisation rapide	4
1.2.2 Le ralentissement de la croissance	6
1.2.3 Comparaisons internationales	7
1.3 Evolution spatiale	7
1.4 L'urbanisation et la croissance économique	8
2. LA SATISFACTION DES BESOINS ESSENTIELS EN VILLE	10
2.1 L'accès au sol, au logement et aux services urbains	10
2.2 La satisfaction des autres besoins	14
2.2.1 L'alimentation en milieu urbain	14
2.2.2 Besoins essentiels et budgets familiaux	14
2.3 Biais urbain ou biais moderne ?	15
2.4 Les besoins essentiels dans la crise	15
3. LA PRODUCTION ET LA GESTION URBAINE	16
3.1 Une production duale de l'espace	16
3.2 L'intervention des aides extérieures	18
3.3 L'accumulation du capital urbain	19
3.4 La gestion urbaine	19
4. L'ACTIVITE URBAINE	21
4.1 Une main d'oeuvre abondante dans une économie majoritairement informelle	21
4.2 Le secteur moderne	21
4.2.1 Le secteur manufacturier moderne	21
4.2.2 Le secteur tertiaire moderne	22
4.3 Le secteur informel	22
4.4 Imbrication des secteurs formel et informel	23
4.5 L'activité urbaine dans la crise de l'ajustement	24
5. L'URBANISATION ET LE CHANGEMENT SOCIAL	25
5.1 Legs colonial et "melting pot"	25
5.2 "Rur-banité et permanences	26
5.3 Transformations	27
5.4 Revenus et pauvreté urbaine	28
5.5 La structuration sociale urbaine	28
5.6 Crise et conjoncture	30
Annexe 1 La conquête urbaine au Sénégal	31
Annexe 2 Distribution des villes par rang de taille	32
Annexe 3 L'utilisation des sols à Freetown et Ibadan	33



INTRODUCTION

Le présent travail est une tentative pour condenser et schématiser, un ensemble de connaissances accumulées par de nombreux chercheurs, universitaires et praticiens, sur le phénomène urbain dans la région et plus généralement en Afrique au sud du Sahara. Il s'inscrit dans l'approche pluridisciplinaire de l'étude des Perspectives à long Terme de l'Afrique de l'Ouest (WALTPS) et plus précisément dans le cours de la "deuxième boucle" de cette étude. L'intention est d'approfondir et de tester la pertinence de certaines des hypothèses sur lesquelles cette étude est fondée. Ces hypothèses sont globalement centrées sur le rôle déterminant des phénomènes de peuplement (la redistribution des populations sur l'espace régional) sur la croissance économique et le changement social. Le milieu urbain constitue un espace particulier et l'urbanisation une dimension majeure de cette redistribution du peuplement.

En s'efforçant de schématiser le mouvement d'urbanisation sous ses divers aspects économiques, spatiaux et sociaux, de dégager des "mécanismes" et des "logiques" qui s'appliqueraient à l'ensemble des villes de la Région, dans le but de les modéliser pour asseoir l'exercice de prospective de l'étude WALTPS, ce travail procède inévitablement à des généralisations qui cachent l'évidente diversité des situations et des évolutions régionales en la matière.

Pour autant, il n'a pas semblé que cette diversité régionale devait occulter l'unité certaine du processus d'urbanisation contemporaine de l'Afrique de l'Ouest et, surtout, sa spécificité au regard des conditions et des modalités dans lesquelles le processus d'urbanisation, au demeurant mondial dans sa nature, s'est opéré ou s'opère dans d'autres régions du Monde. Les différences de situations à la veille de la période coloniale et l'impact de systèmes coloniaux différents demeurent, mais ne mettent que davantage en évidence cette spécificité.

Le fait qu'au cours des trente années d'indépendance (1960-1990), les économies régionales aient connu deux phases passablement contrastées, la première favorable et la seconde difficile, doit permettre en particulier, à la lumière des réactions au changement de conjoncture, de tester les mécanismes et les logiques à l'oeuvre, comme le permettrait le changement des conditions dans une expérience de laboratoire.

* * *

L'étude des problèmes spatiaux et sociaux ne dispose pas des instruments incontestés de recherche et de modélisation dont dispose l'approche économique. Enfermée dans une approche unidimensionnelle, l'économie rend, par contre mal, compte des rationalités non moins prégnantes qui caractérisent le changement social ou l'organisation physique ou politique de l'espace. Est-elle seulement applicable, traduit-elle la réalité là où l'économie dite moderne, la seule à être comptabilisable selon les critères requis, ne représente pas plus de 20 % de l'ensemble des activités ? Certes, il est toujours possible, après coup d'ajuster les chiffres pour justifier les résultats, quitte à réviser périodiquement les données antérieurement adoptées, tellement les chiffres officiels sont peu fiables. Le caractère qualitatif de la présentation qui suit ne tient pas au manque de données chiffrées mais à la difficulté de présenter des données comparables, établies sur les mêmes bases. Un exemple suffit : il n'est pratiquement pas possible de savoir selon les cas si la desserte en eau potable signifie l'eau dans le logement, l'eau à la parcelle ou même parfois à une borne fontaine plus ou moins proche. Que dire des mètres carrés, construits, hors oeuvre, utiles ou couverts ? Il faut se contenter d'ordres de grandeurs.

Le point de vue qui sous-tend la lecture faite ici des phénomènes urbains régionaux est qu'au delà des chiffres, ces phénomènes traduisent nécessairement la stricte logique des comportements de sociétés et d'acteurs sociaux placés dans le contexte où ils sont placés, avec les moyens qui sont les leurs. Il appartient par conséquent aux chercheurs et aux praticiens, aux responsables, d'identifier, dans différents domaines, et surtout d'admettre cette rationalité pour en faire la base d'une action cohérente et réaliste.

La rapidité de la croissance urbaine contemporaine dans la région n'est-elle pas la conséquence de la brutale intégration du sous-continent à une économie mondiale trop décalée et trop dominante ? Les autres régions du monde, qui ont connu tour à tour un processus d'urbanisation, généralement par transfert de pays à pays, n'était pas confrontées à un décalage aussi grand. Les conditions de transport de biens et d'informations conservaient à la distance un rôle protecteur que les progrès ont réduit à rien. Il en résulte une contraction du temps indispensable aux changements, un véritable "télescopage" de l'évolution économique, spatiale et sociale. L'Afrique de l'Ouest "doit" s'urbaniser alors que son agriculture est à peine sédentarisée, que l'aménagement de l'espace rural est à peine engagé. Elle devrait être compétitive sur le plan industriel alors que son artisanat est à peine sorti de la production à la demande. Elle devrait produire alors que le commerce mondial l'inonde de produits de grande masse, y compris alimentaires. Elle devrait s'informatiser et s'automatiser alors que l'emploi fait défaut pour installer une population en très forte croissance. On lui demande enfin d'organiser des règles régionales d'échange alors que les Etats sont à peine formés. Ses dirigeants, son élite sont confrontés aux modèles de consommation de sociétés vingt fois plus riches alors qu'ils devraient consacrer leurs ressources au développement.... Tout ce que l'on voit, tout ce qui se fait n'est-il pas conditionné par cette situation ?

Une croissance urbaine très rapide (deux ou trois fois plus forte que la croissance naturelle) a d'ailleurs ses limites; elle s'alimente à l'exode d'un réservoir de population rurale ... qu'elle épouse dans le même temps. Il est donc indispensable de se projeter dans le long terme pour saisir où en est la région dans ce processus, au terme de plus de quarante ans d'urbanisation intense, et traiter de la maîtrise de l'urbanisation en connaissance de cause.

Il est également conforme à l'enseignement de l'histoire que l'étape préalable au développement d'une économie d'échanges soit marquée par la priorité et le poids des investissements d'installation et d'infrastructure, de faible rentabilité immédiate. Est-il alors étonnant que l'Afrique de l'Ouest, complètement accaparée en raison de son retard par cet investissement (au demeurant très mal apprécié par les comptabilités officielles), ne voie pas sa productivité et par suite les revenus de ses habitants s'élever dans la période actuelle ? N'est-ce pas déjà une performance que le niveau de vie n'ait pas chuté plus gravement par suite de la croissance démographique ? C'en est une, une performance de tous les jours qui justifie les stratégies d'une grande majorité d'urbains de la région.

L'Afrique évolue, naturellement et même rapidement, mais les résistances au changement sont inévitablement nombreuses et diverses. Certaines peuvent être entièrement négatives, retardatrices. Beaucoup, au contraire, contribuent au maintien de fragiles équilibres et, pour tout dire, à la survie. L'ensemble constitue une structure en transition, éminemment mobile et changeante, difficilement capable d'une maîtrise totale dans la compétition avec des sociétés plus anciennement et plus solidement structurées, de l'Asie par exemple. Mais pas au point de ne pas pouvoir faire prévaloir ses logiques par rapport à des pressions extérieures.

Si de nombreuses propositions ou projets urbains ont été pervertis, déviés des objectifs ou des cibles que leurs promoteurs leur avaient assignés, n'est-ce pas dû précisément au fait que ces objectifs ou cibles faisaient fi de cette rationalité et de cette capacité des sociétés locales à assimiler l'apport extérieur ? Ne doit-on pas - et notamment les bailleurs d'aide - tirer de cette constatation et plus généralement de l'analyse objective de la situation et de la dynamique urbaines en Afrique la conclusion que les sociétés locales ont su élaborer des mécanismes de production et d'usage de l'espace urbain conformes à leur attente, eu égard aux moyens disponibles ? et par voie de conséquence, prendre davantage en considération ces mécanismes et les logiques qui les sous-tendent, tâcher d'en renforcer les aspects positifs et d'en infléchir prudemment les aspects jugés négatifs, plutôt que de recommander des mécanismes différents, sous-tendus par des logiques étrangères, à tous les sens du mot, et de surcroît consommateurs de ressources rares.

1. CROISSANCE URBAINE, URBANISATION ET CROISSANCE ECONOMIQUE

L'urbanisation de l'Afrique de l'Ouest est, après l'accroissement démographique, le changement le plus spectaculaire de la Région au cours des dernières décennies. Aux yeux de certains, c'est aussi le changement le plus préoccupant car rurale à plus de 80 % en 1960, la région est aujourd'hui urbanisée à près de 50 %. Cependant, cette dynamique participe de la diffusion du mouvement pluri-séculaire mondial d'urbanisation, par rapport auquel l'Afrique au sud du Sahara affichait un grand retard au début de la période.

1.1 Définitions.

D'une façon générale, la définition du "milieu urbain", par opposition au "milieu rural", pose de difficiles problèmes méthodologiques, quasiment insolubles si on entend rester sur un plan théorique. La diversité des définitions officielles ou statistiques de la "population urbaine" selon les pays reflète cette difficulté, à laquelle se superposent des problèmes institutionnels.

La population urbaine ne peut donc être considérée comme une donnée immédiate et fiable fournie par la recensements démographiques. En s'intéressant avant tout au phénomène de d'agglomération de population, sans référence aux fonctions ni aux caractéristiques plus ou moins urbaines des lieux de concentration, l'étude des Perspectives à Long Terme a retenu une définition objective et applicable simplement à tous les pays et à toutes les dates. Le seuil inférieur retenu est de 5000 habitants rassemblés et la population effectivement urbaine est certainement proportionnelle à la population agglomérée ainsi conventionnellement définie.

D'autre part, le mouvement de croissance urbaine de l'Afrique de l'Ouest recouvre à la fois la croissance de la population des différentes villes, l'augmentation du nombre des centres urbains et l'élévation de la proportion du nombre des urbains dans la population totale. C'est à ce dernier phénomène qu'il est proposé, pour clarifier le débat, de réserver le terme d'urbanisation et de niveau d'urbanisation, par opposition avec la croissance et le taux de croissance de la population urbaine.

1.2 L'évolution historique de l'urbanisation.

1.2.1 Une longue phase d'urbanisation rapide.

L'Afrique de l'Ouest a connu les villes de tous temps. Certaines d'entre elles ont très tôt compté des populations importantes et joué un rôle beaucoup plus large que régional. La colonisation européenne s'est accompagnée d'une intense création urbaine, tant pour les besoins de l'administration du territoire que pour l'exploitation des ressources locales. Des ports ont été créés, à raison d'un ou deux par territoire colonial, souvent associés au chef-lieu administratif. La construction des chemins de fer, très avancée au début du XX ième siècle, a été l'occasion de créer des chapelets de centres urbains, notamment au Nigeria mais également dans presque tous les pays. Enfin, le quadrillage administratif a fourni une troisième base d'urbanisation ; la plus importante en nombre de centres créés.

Vers 1930, on comptait dans la Région 10 villes de plus de 50.000 habitants ou proches de ce chiffre, dont Ibadan (387.000 hab.), Lagos (120.000), Ogbomosho, Iwo, Edde, Kano (60.000), Oshogbo (plus de 50.000), Ilorin (47.000), Dakar (près de 100.000), Kaolack, Accra, Koumassi, Freetown ...

En revanche, des centres tels que Abidjan, Bamako, Porto-Novo, Douala, ne comptaient guère que 25.000 habitants environ, Ouagadougou, 16.000.

Mais c'est entre 1950 et 1975 que la Région a connu une première phase d'urbanisation intense, sous le double effet d'une forte émigration rurale et d'une croissance naturelle soutenue (2,7 % l'an). En 1960, le nombre des centres de plus de 5.000 hab. atteignait 600 et la population urbaine totalisait près de 13 millions d'habitants, soit un niveau d'urbanisation moyen de 13 %, variant de 10 % au Niger à 29 % au Sénégal, pays le plus urbanisé à cette date.

La dynamique s'est accélérée entre 1960 et 1970 et la croissance urbaine a dépassé 7 % l'an. En 1980, on dénombrait quelque 2300 centres de plus de 5000 habitants et une population urbaine totale de 50 millions, dont 30 au Nigeria, soient des niveaux d'urbanisation de 34 % et 42 % respectivement.

Parcours migratoire vers Abidjan

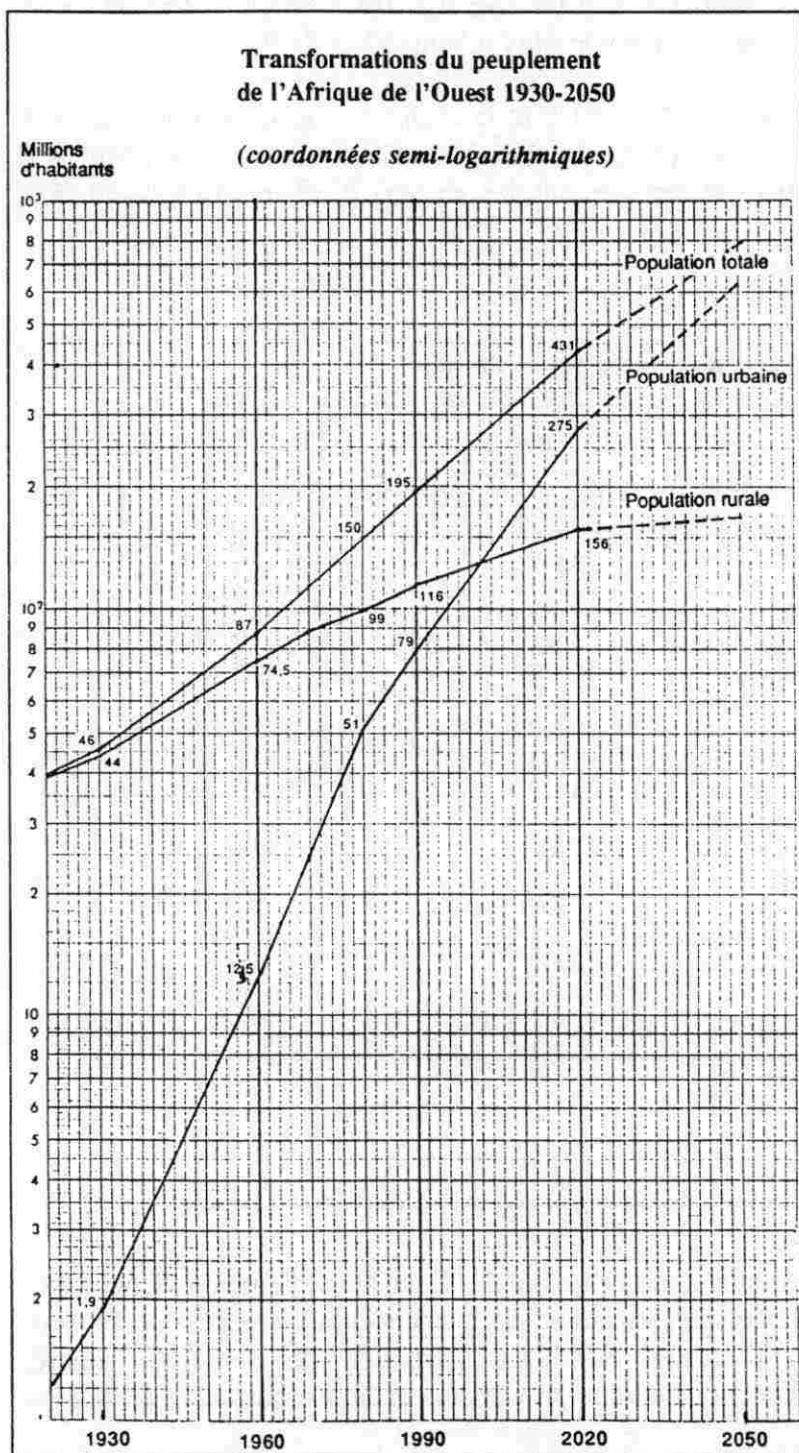
Lieu de naissance	Étape intermédiaire	Hommes		Femmes	
		Effect.	Pourc.	Effect.	Pourc.
Né à Abidjan	Divers lieux	10 940	2,5	9 882	2,5
Villes intérieures	Sans étape	53 783	12,1	54 850	13,8
Villes intérieures	Villes intérieures	68 077	15,4	82 639	20,8
Villes intérieures	Milieu rural	4 704	1,1	5 270	1,3
Villages	Sans étape	50 322	11,4	42 269	10,6
Villages	Autres zones rurales	36 752	8,3	50 458	12,7
Villages	Villes intérieures	22 192	5,0	16 388	4,1
Étranger	Sans étape	54 339	12,3	34 617	8,7
Étranger	Étapes dans le pays d'origine	122 046	27,6	91 764	23,0
Étranger	Milieu rural ivoirien	2 242	0,5	1 070	0,3
Étranger	Villes intérieures ivoiriennes	16 678	3,8	8 941	2,2
TOTAL		442 075	100	398 148	100

Source : A partir de l'EPR 78-79.

A l'exception de la Mauritanie qui a créé sa capitale, les Etats nouvellement indépendants, ont utilisé les structures urbaines laissées par les colonisateurs. Pendant cette période faste de l'urbanisation, la création urbaine a surtout porté sur l'érection de nombreux centres administratifs, dans un mouvement de déconcentration progressive et de quelques cités portuaires, minières ou industrielles.

1.2.2 le ralentissement de la croissance.

La croissance urbaine s'est presque partout ralentie depuis une dizaine d'années, sous le coup du renversement de la conjoncture économique mondiale et des effets des politiques d'ajustement structurel.



Elle se serait de toutes façons ralentie du fait de la réduction relative du réservoir démographique rural alimentant les migrations ; en 1960 les ruraux étaient six fois plus nombreux que les urbains alors qu'ils sont pratiquement à parité en 1990. Ainsi, une émigration rurale de 1 % qui engendrait une croissance urbaine annuelle de 6 % en 1960 se traduit aujourd'hui par une croissance relative de 0,5 % seulement. En revanche, la croissance de 4 % d'une agglomération de 1 million de personnes en 1990 apporte un supplément de population de 35.000 personnes, soit autant que la croissance de cette même agglomération à 8 % l'an lorsqu'elle comptait seulement 420.000 habitants, il y a 12 ans...

En 1990, la Région compte sans doute quelques 3000 centres de plus de 5000 habitants, dont 2000 au Nigeria, et 78 millions d'urbains, dont 45 au Nigeria qui atteint le cap des 50 % d'urbains dans la population totale.

La population urbaine, qui a été multipliée par six de 1960 à 1990 (13 à 78 millions) devrait encore connaître une forte croissance d'ici 2020 et passer de 78 à 275 millions - une erreur

d'appréciation de 27 millions (10 %) sur la population finale correspondant à moins de 3 ans de croissance.

Au total, et en dépit de toutes sortes d'incertitudes, l'image d'une Afrique essentiellement rurale n'est donc plus conforme à la réalité et s'en écartera de plus en plus. Malgré la crise actuelle, les villes sont de plus en plus présentes dans le paysage africain, d'autant, comme on le sait, que leur poids économique et politique est plus que proportionnel à leur poids démographique.

1.2.3 Comparaisons internationales

En un sens, le mouvement d'urbanisation contemporain de l'Afrique de l'Ouest apparaît comme la répétition d'un processus qui a marqué tour à tour l'évolution du peuplement des diverses régions du Monde. La plus grande rapidité du phénomène dans la Région invite même à parler de rattrapage des régions plus urbanisées et par suite d'une certaine autonomie du processus d'urbanisation par rapport à la croissance économique.

Les taux de croissance de la population urbaine enregistrés de 1960 à 1980 sont de l'ordre du triple de ceux qui étaient enregistrés dans les villes européennes au plus fort de la révolution industrielle : ils enregistrent à la fois la croissance naturelle et l'apport des migrations rurales, l'un et l'autre beaucoup plus élevés qu'en Europe à l'époque. Ils sont par contre comparables aux taux enregistrés pour la population urbaine aux Etats-Unis entre 1840 et 1860 (6,3 % par an) à l'époque de la plus forte immigration. De fait, l'élévation du "niveau d'urbanisation" (l'évolution du rapport urbains/ruraux), largement indépendant de la croissance démographique naturelle, est beaucoup moins exceptionnel : en France, la proportion d'urbains est passé de 24 à 44,2 % entre 1848 et 1914 ; aux Etats Unis, de 15 à 35 % entre 1850 et 1890.

L'exemple de l'évolution de la distribution de la population urbaine aux Etats-Unis sur la longue période 1790-1975, laisse en outre penser que la poursuite de l'urbanisation se traduira en Afrique de l'Ouest par une relative régularisation de la distribution des centres par rang de taille, se rapprochant d'autant plus de la loi de Pareto que les échanges internes se développeront.

1.3 L'évolution spatiale.

Le classement régional des villes par rang de taille, à différentes époques fait apparaître une distribution assez régulière, proche d'une loi du type $P(n) = A/n$ (loi de Pareto¹). On observe d'autre part que le mouvement d'urbanisation a concerné toutes les tailles de villes dans tous les pays (croissance homothétique).

Population des villes principales des États-Unis d'Amérique, 1830-1860

	1830	1840	1850	1860
New York	202 589	312 700	515 500	813 600
Philadelphie	161 271	220 400	340 000	565 529
Brooklyn	15 396	36 230	96 838	266 660
Baltimore	80 620	102 300	169 600	212 418
Boston	61 392	93 380	136 880	177 840
La Nouvelle-Orléans	46 082	102 190	116 375	168 675
Cincinnati	24 831	46 338	115 435	161 044
Saint Louis	5 852	14 470	77 860	160 773
Chicago		4 470	29 963	109 260
Buffalo	8 653	18 213	42 260	81 130
Newark	10 953	17 290	38 890	71 940
Louisville	10 340	21 210	43 194	68 033
Albany	24 209	33 721	50 763	62 367
Washington	18 826	23 364	40 001	61 122
San Francisco			34 776	56 802
Providence	16 833	23 171	41 573	50 666
Pittsburgh	15 369	21 115	46 601	49 221
Rochester	9 207	20 191	36 403	48 204
Detroit	2 222	9 012	21 019	45 619
Milwaukee		1 712	20 061	45 246
Cleveland	1 076	6 071	17 034	43 417
Total de la population urbaine	1 127 000	1 845 000	3 544 000	6 217 000
Pourcentage de la population urbaine	8,8	10,8	15,3	19,8
Taux d'accroissement de la population urbaine		63,7	92,1	75,4

Sources : U.S. Census (1850 et 1860) et Blake McKelvey, *American Urbanization: A Comparative History*, Glenview, Ill., Scott, Foresman & Co, 1973, Tableau 3, p. 37.

¹Voir annexe n°1: Distribution des villes par rang de taille en Afrique de l'ouest.

D'autre part, il ressort clairement que l'urbanisation accentue la polarisation de la région sur la fédération nigériane qui rassemble aujourd'hui les 3/5 de la population urbaine de l'Afrique de l'Ouest, avec un niveau d'urbanisation proche de 50 % et une densité de peuplement urbain de 50 habitants au Km² (soit quatre fois plus que la moyenne régionale qui est de 12).

Ces dynamiques s'inscrivent dans un contexte de mobilité résidentielle extrême de la population régionale. Le solde migratoire annuel au d'une ville étant la différence entre deux flux opposés d'arrivées et de départs, l'un et l'autre en général d'ampleur comparable voire supérieure au solde, du moins pendant la période de forte urbanisation.

Contrairement à l'urbanisation des "pays neufs" (Amérique du nord ou Australie et, pour partie, l'Amérique latine), dans lesquels le peuplement urbain a pu résulter d'une immigration directe de l'extérieur (de l'Europe en l'occurrence), le peuplement urbain de l'Afrique de l'Ouest se développe à partir d'un peuplement rural ancien.

Dans Les zones denses proches des villes, on assiste à une phase de stabilisation, sinon de réduction absolue, de la population rurale. En revanche, les indices d'une baisse de la croissance démographique naturelle n'y sont pas ou peu perceptibles (cas des zones urbaines au Nigeria).

1.4 L'urbanisation et la croissance économique.

Le ralentissement récent du mouvement d'urbanisation, qui va presque jusqu'à l'arrêt de l'apport rural net, apporte la preuve de l'aptitude des sociétés africaines à adapter leur mobilité à la situation économique. Il fournit la démonstration a contrario de la relation entre l'urbanisation -définie comme l'élévation du rapport entre le nombre des urbains et celui des ruraux- et la croissance économique.

L'encadré de la page suivante propose une relation simplifiée liant ces deux aspects du développement, à travers deux paramètres: la valeur de la "production agricole (primaire) par habitant total d'un pays" (et non par habitant rural) et le "rapport des productivités" (des valeurs ajoutées par tête) en milieu urbain et en milieu rural. Plus l'un et l'autre sont bas et plus l'urbanisation peut être forte pour un niveau de PIB/tête donné.

Si la croissance urbaine de la Région peut paraître excessive par comparaison avec des mouvements d'urbanisation antérieurs, ce n'est pas seulement l'effet de l'accroissement démographique naturel. La propension à l'urbanisation, exacerbée par la pression des modèles extérieurs, est ici portée aussi haut que les contraintes économiques des individus le permettent² -du moins à s'en tenir aux statistiques officielles de production et de revenu par tête. On observe en effet que le rapport de productivités urbaine et rurale dans la Région serait sensiblement inférieur à ce qu'il est dans des pays en développement qui connaissent une forte croissance économique, comme la Thaïlande ou l'île Maurice.

²En premier lieu la contraction au maximum des besoins essentiels.

URBANISATION ET CROISSANCE ECONOMIQUE

La différence entre le taux de croissance de la population urbaine et celui de la population rurale a été retenu par les Nations Unies pour caractériser le "rythme d'urbanisation" de chaque pays. Si on fait la remarque que ce différentiel est la dérivée du rapport U/R (population urbaine/population rurale) on est conduit à chercher plutôt une corrélation entre le rapport U/R et le PIB par tête.

Dans ce sens, on peut écrire très schématiquement :

$$y = (A + B)/P = A/P (1 + B/A)$$

avec y : PIB par tête = Y/P

A et B: parts du PIB attachées respectivement à l'activité agricole (primaire) et aux activités non-agricole

Si le PIB par tête (ou la valeur ajoutée/tête) était le même dans les activités agricoles et dans les activités non-agricoles et que l'on puisse en outre assimiler avec une faible incidence le rapport de population urbaine à population rurale au rapport de population non-agricole à population agricole, B/A serait égal au rapport des populations urbaines et rurales (U/R). Il n'en est pas ainsi et on peut, en désignant par w le rapport des valeurs ajoutées par tête dans les secteurs agricoles (ruraux) et non-agricoles (urbains), écrire avec approximation:

$$y = A/P (1 + w.U/R)$$

relation qui fait apparaître la façon dont l'urbanisation (le rapport U/R) i.e. la transformation structurelle du peuplement est en strict rapport avec la valeur y du PIB/tête, indépendamment de la croissance démographique (cf. l'extrait du texte de John K. Galbraith en page de garde), à travers deux paramètres, A/P et w .

Cette formulation est intéressante par le fait que A/P , qui mesure la valeur ajoutée agricole par habitant du pays (et non par habitant rural ou agricole), ne peut varier que dans des limites relativement étroites, en comparaison des variations du PIB/tête, par suite de la réduction de la part de l'agriculture dans le PIB avec l'élévation du PIB par tête (implication de la loi d'Engels). Statistiquement, A/P s'échelonne d'un peu moins de 100 US \$ (val. 1985) pour des pays au seuil de l'autosuffisance alimentaire à 200 ou 250 US \$ pour des pays en développement exportateurs de denrées agricoles et jusqu'à un maximum de 800 US \$ dans des pays développés très orientés vers l'exportation agricole (Nouvelle-Zélande p.e.) - étant remarqué qu'une forte productivité agricole dépend d'une intégration à une économie diversifiée.

Quant au paramètre w , S. Kuznets a établi qu'au cours du processus de croissance économique, un rapport entre valeurs ajoutées par tête dans les secteurs secondaire et tertiaire et primaire de l'ordre de 2 est à la fois conforme à l'expérience historique des pays très développés - avant la phase actuelle dans laquelle la parité des revenus urbains et ruraux est le plus souvent assurée grâce à des transferts sociaux - en même temps qu'il répond aux nécessités de transfert d'épargne entre les activités préexistantes et les activités nouvelles (Croissance et structures économiques - Calmann Lévy p.275 à 295). S. Kuznets a également montré que la disparité de VA par tête entre activités primaires et activités secondaires et tertiaires est d'autant plus grande que le PIB par tête est faible (ibid. p. 223).

2. LA SATISFACTION DES BESOINS ESSENTIELS EN VILLE

"Shelter, water, food, health and education are basic needs"... A s'en tenir aux plus faciles à quantifier et le plus liés à la nature du milieu urbain, les besoins essentiels ne sont assurés qu'à un niveau moyen très bas (deux personnes par pièce, 40 litres d'eau distribuée par habitant et par jour, un niveau nutritionnel bas...). Cette situation traduit la faiblesse de l'économie et sa difficulté à suivre le rythme élevé de la croissance urbaine. Mais les moyennes recouvrent de très grandes disparités entre des situations très comparables à celles des populations aisées des pays riches et un quasi "état de survie" pour de nombreux urbains.

2.1 L'accès au sol, au logement et aux services urbains.

La configuration physique actuelle des villes de l'Afrique de l'Ouest porte (encore) la marque de l'urbanisation récente impulsée de l'extérieur, "importée" ou greffée. A côté de zones portuaires et industrielles, de quartiers d'affaires et de quartiers résidentiels en tous points semblables aux quartiers correspondants des villes des pays développés, on trouve de vastes quartiers d'habitat populaire en évolution continue à partir des modes de construction traditionnelle, sur des terrains pas ou mal desservis par les différents réseaux urbains et parfois même non parcellisés. Quelques quartiers mieux tracés et plus ou moins bien équipés abritent une petite partie de la population urbaine, de 15 à 20 %, assurant la transition.³

En dépit de l'incidence des quartiers "modernes" (en général peu denses), la superficie totale urbanisée, tous usages confondus, rapportée à la population urbaine est très inférieure dans la Région à ce qu'elle est dans les pays développés. Ce constat justifie l'usage du terme "consommation d'espace", plus significatif de conditions de vie ou d'un niveau de vie que son inverse, la densité.

Cette consommation s'est contractée très lentement depuis les indépendances. Elle est plus faible, à situation géographique comparable dans les villes anglophones (30 à 50 m² par habitant) que dans les villes francophones (75 à 200 m² par habitant). Elle est également plus faible dans les grandes villes côtières que dans les villes secondaires ou les villes de l'intérieur - vieux centres urbains denses exclus.

Il y a là l'effet combiné du régime foncier (plus largement traditionnel en pays anglophones), de la monétarisation (plus grande à la côte), des conditions écologiques (topographie et végétation sahariennes moins contraignantes) et de la densification des quartiers centraux.

La consommation d'espace pour la seule fonction d'habitat est de l'ordre de la moitié de la consommation totale d'espace urbanisé. Elle est très inégalement distribuée.

Les quartiers construits en dehors de toute légalité officielle ou coutumière, souvent sur des terrains inconstructibles (pentes ou fonds marécageux), n'occupent que quelques pour-cent du

³Cette juxtaposition de formes urbaines est plus complexe au nord du Nigeria, où il faut distinguer : la ville ancienne ("birmi" entouré d'une enceinte) ; la ville coloniale, devenue la ville administrative et commerçante (avec même un Central Business District à Kano et ses quartiers résidentiels ; la ville des allogènes (originaires du sud, au nord) et, depuis les années 70, des quartiers d'extension haoussa-fulani en dehors de l'enceinte historique.

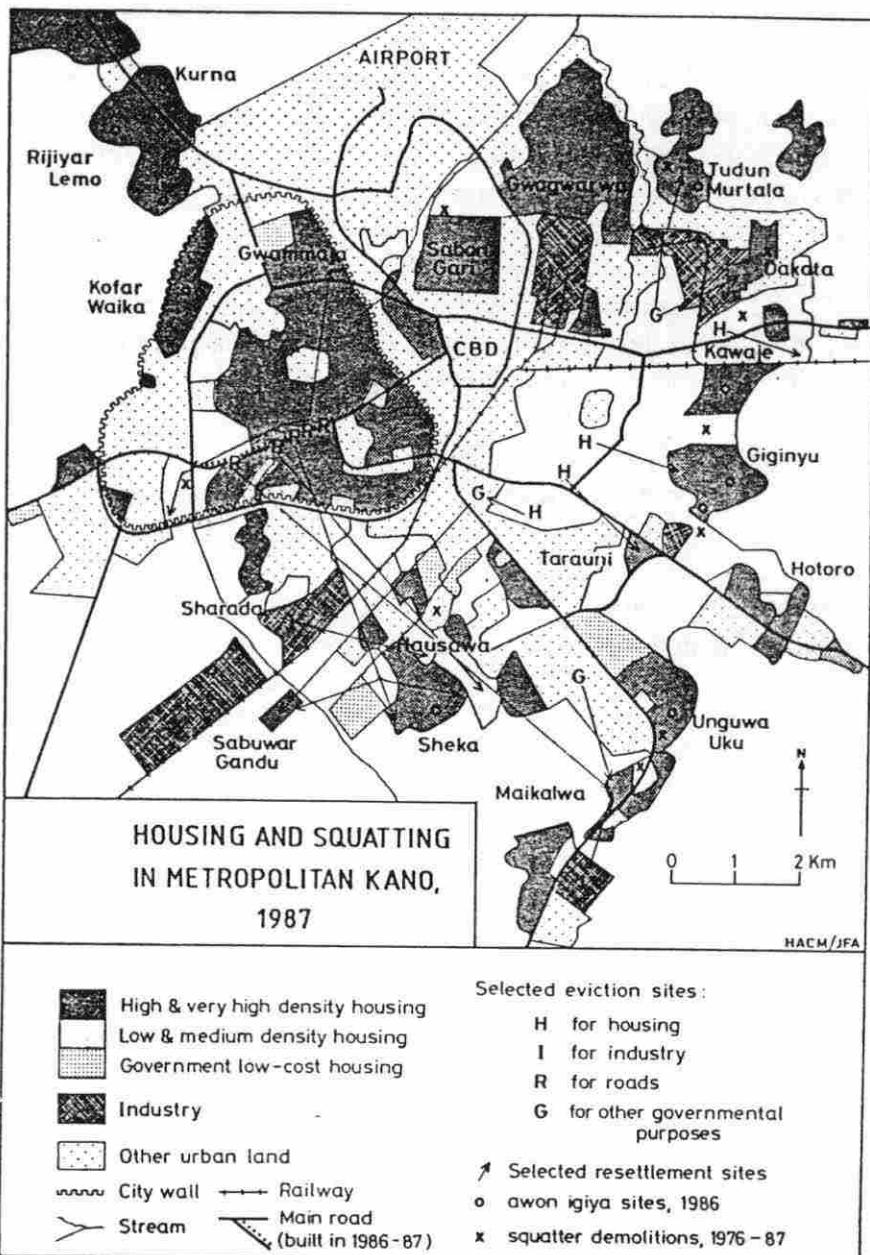
sol urbanisé. Ils peuvent cependant abriter jusqu'au quart de la population d'une ville⁴. Ces quartiers sont pour une bonne part occupés par les allogènes (originaires d'autres régions du pays ou de pays étrangers) n'ayant pas l'intention de s'installer durablement et/ou refusant de payer un loyer.

La majorité des ménages urbains habitent des quartiers en voie de densification continue où dominent les constructions à rez-de-chaussée. Ces quartiers, issus de morcellements reconnus de terres coutumières ou d'opérations de lotissements administratifs, sont au départ dépourvus d'infrastructures, puis progressivement atteints et desservis par les services publics essentiels : l'électricité avant l'eau potable en général. La collecte des eaux usées y est encore exceptionnelle.

Plus de 50 % des ménages (jusqu'à 80 % à Abidjan) sont locataires de leur logement. La monétarisation en milieu urbain est telle que l'autoconstruction est devenue quasi inexistante dans les grandes villes, ou limitée à une participation modeste de la main d'œuvre familiale du candidat constructeur. La masse des ménages de revenus modestes est donc locataire, y compris dans les quartiers irréguliers. Sur ce créneau existe un véritable marché du "service du logement".

L'accès à la propriété s'inscrit dans une stratégie familiale et sociale, associant très souvent l'investissement résidentiel "au village" d'origine et en ville, épargne urbaine et épargne rurale.

Housing Problems in Metropolitan Kano



⁴ Cette proportion n'a semble-t-il pas augmenté au cours du temps et s'est même réduite en période économique favorable.

Le schéma le plus répandu est le suivant. L'immigrant, en provenance du milieu rural ou d'une petite ville se déplace sans quitter son milieu familial : il est accueilli en ville par un parent ou quelqu'un de sa communauté d'origine, qui l'hébergera contre de menus services jusqu'à ce qu'il trouve un travail - à moins que ce parent ne l'ait précisément accepté que pour l'aider dans son activité. Le nouvel urbain, s'il ne retourne pas d'où il venait, quitte cet hébergement pour une location, individuelle ou partagée, lorsque ses ressources lui donnent une certaine autonomie. Ce n'est en général qu'au terme de plusieurs années de résidence en ville que l'immigrant peut envisager de chercher un terrain en ville - après avoir très souvent réalisé une construction dans son "village".

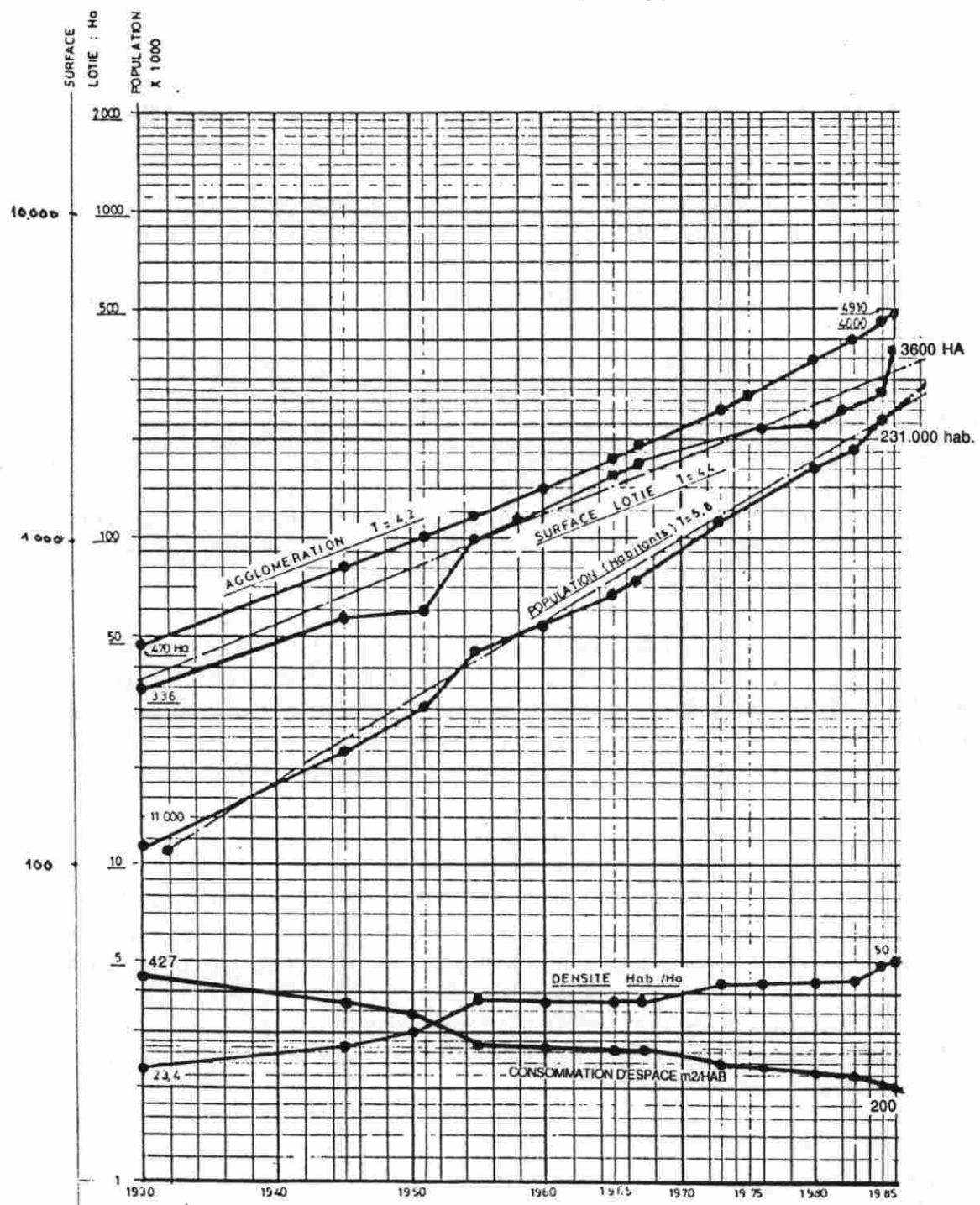
L'inégalité première d'accès au sol est donc fortement aggravée par la disparité de l'équipement des terrains et par la qualité comme la surface des logements. Très schématiquement, on estime qu'au moins:

40 % du sol résidentiel,
plus de 80 % du capital foncier (terrain + équipement),
et plus de 90 % de la valeur du capital immobilier (terrain + équipement + logement),

...sont entre les mains de moins du tiers de la population urbaine (un peu plus, mais d'un capital moindre, dans les villes du nord et un peu moins, d'un capital plus important, dans les villes du sud).

BOBO DIOULASSO : Evolution comparative

Surface Lotie / Population / Densités



Source : Etude du Schema Directeur de Bobo Dioulasso (1991)

2.2 La satisfaction des autres besoins.

2.2.1 L'alimentation en milieu urbain.

L'alimentation en milieu urbain est assurée par de multiples filières combinant des modes de faire traditionnels et des solutions modernes, voire internationales qui s'interpénètrent, à différents niveaux d'organisation spatiale et sociale. La grande insuffisance des données en la matière, tant sur la population que sur les flux alimentaires, ne permet pas d'en dresser un bilan solide.

Les importations - initialement et pour partie liées à des modèles de consommation urbains "importés" - ne représentent que quelque 10 % de la consommation alimentaire nationale et un bilan correct devrait prendre en compte l'ensemble de la production agricole (et pastorale), vivrière ou non. La crise a d'ailleurs favorisé un retour à la consommation de produits locaux.

Une part de l'alimentation urbaine, encore que difficile à préciser (plus de 20 %), et naturellement variable avec la taille des agglomérations, est assurée sans avoir recours au marché. Ce phénomène est lié à une agriculture d'appoint pratiquée par les urbains dans la ville ou à ses abords immédiats; il s'explique également par des échanges hors marché avec le milieu rural. Les résidents urbains et leurs parents ruraux continuent en effet souvent à constituer une seule "unité de production-consommation", sinon de production-reproduction, à travers de multiples échanges de biens et de services, monétarisés et non-monétarisés. Ceci est particulièrement vrai pour les urbains de la première génération.

Au total, la commercialisation des surplus de l'agriculture traditionnelle ne répond donc qu'à une part limitée de la demande urbaine. De plus ces surplus sont souvent aléatoires, la colonisation et les gouvernements indépendants ayant peu stimulés la modernisation de l'agriculture vivrière. la part de l'approvisionnement urbain en provenance d'une agriculture de rapport est donc encore très marginale⁵.

2.2.2 Besoins essentiels et budgets familiaux.

On doit remarquer que la qualification de "besoins essentiels" (basiques ou de reproduction) n'empêche pas qu'en milieu urbain les besoins d'habitat comme alimentaires puissent être sacrifiés au profit d'autres besoins voire au profit de consommations ou de dépenses qu'on pourrait qualifier de secondaires ou de superflues. On sait en effet que le milieu urbain "crée des besoins", en raison de son organisation nécessairement plus ou moins moderne (le transport ou la rémunération des services intermédiaires) ou parce qu'il est un lieu de compétition et de tentations diverses.

La présence en ville de consommateurs plus favorisés, affichant leur train de vie, ou la seule exposition des biens correspondants à des niveaux de vie supérieurs, impose notamment aux moins favorisés une contraction des besoins essentiels au profit d'autres dépenses et plus généralement une déformation du budget familial. D'où le constat d'une sous-consommation de ces biens et notamment la réduction des niveaux alimentaires ou de logement.

⁵On signale de nombreuses initiatives d'urbains dont la production agricole est exclusivement destinée à la vente (maraîchage, fermes avicoles etc...). Cependant ce phénomène reste marginal au niveau de la région.

2.3 Biais urbain ou biais moderne ?

L'existence d'une population urbaine à la limite de la survie matérielle - phénomène assez commun aux périodes de forte urbanisation - ne tient donc pas seulement aux insuffisances de l'investissement urbain. C'est le processus même de l'urbanisation qui est principalement en cause; la mobilité extrême des populations, habilement exploitée et gérée, les conditions climatiques favorables (pour l'habitat comme pour l'agriculture), la rapidité même de l'urbanisation et le décalage extrême entre le niveau de vie moyen local et les modèles de consommations apportés de l'extérieur.

Aussi, bien que les services publics sont en général d'un niveau plus élevé en ville, plus accessibles surtout, que dans le milieu rural, il est difficile de prétendre qu'il y ait pour tous un "biais urbain" décisif. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les conditions matérielles de vie du plus grand nombre dans les grandes villes de l'Afrique de l'Ouest et même dans des villes de moindre importance.

Il y a certes, en termes monétaires, un niveau moyen urbain nécessairement plus élevé. Mais cette moyenne recouvre des disparités de conditions infiniment plus fortes qu'en milieu rural. Par voie de conséquence, les situations individuelles ou familiales urbaines sont dans bien des cas sensiblement plus mauvaises qu'en milieu rural (pour un même lieu d'origine), aussi bien aux plans matériel que physiologiques. Si biais il y a, il s'applique aux ménages aisés et traduit l'extrême disparité des consommations et la dérive vers des standards de vie internationaux; il serait mieux qualifié de "biais moderne" que de biais urbain.

2.4 Les besoins essentiels dans la crise.

Le ralentissement de la croissance urbaine, et par conséquent des migrations, a été la réponse rapide des sociétés africaines à la crise économique et financière. Ces stratégies ont portées en particulier sur la diminution immédiate des charges familiales d'accueil, sur la réduction de la taille des ménages et sur la création de nouveaux ménages rendues possibles par la mobilité à double sens.

Mais en dépit du ralentissement de la croissance urbaine et des efforts des organismes d'aide extérieure, les difficultés de la décennie 80 se sont incontestablement traduites par un abaissement des conditions de logement et plus généralement de l'environnement urbain du plus grand nombre.,

La forte réduction des capacités de dépenses a provoqué une réduction de la demande mais un moindre abaissement des coûts et par conséquent une aggravation de la situation en ville, notamment pour les classes moyennes, les plus tributaires de l'économie moderne. Le parc de logements et les équipements se sont détériorés et la libéralisation du commerce comme le relèvement des prix des produits vivriers ont plutôt favorisé les intermédiaires que les consommateurs.

Il y a peu de raisons de penser que dans le contexte prévisible des prochaines années, la réponse aux besoins essentiels en milieu urbain connaisse une amélioration globale très sensible, tant les besoins ressentis sont divers et élevés et la croissance démographique soutenue.

3. LA PRODUCTION ET LA GESTION URBAINE

Si l'urbanisation apparaît globalement comme le résultat de tendances lourdes, l'espace urbain n'en est pas moins produit par des dynamiques sociales plus ou moins autonomes et concurrentes. On citera en particulier les politiques urbaines explicites ou implicites conduites par les dirigeants nationaux et locaux, les stratégies individuelles et de groupes et enfin, l'impulsion des organismes d'aide internationale.

3.1 Une Production duale de l'espace.

Les constructions urbaines, tous usages confondus, produites par des voies officielles ou régulières couvrent rarement plus de 60 % de l'espace total occupé par la ville. En revanche, elles représentent l'essentiel du capital urbain. Il s'agit de la "part moderne" de l'urbanisation : quartiers d'affaires ou centre ville, zones portuaires et industrielles, quartiers résidentiels nationaux et étrangers de haut niveau de revenus intégrés à la vie internationale. Ces quartiers répondent en général aux standards internationaux en matière d'équipement du sol et de construction, quasiment sans relation avec le niveau de l'économie nationale, tout comme les plus grands équipements publics (universités, hôpitaux) -sans préjuger les conditions de leur fonctionnement.

La part de la population urbanisée concernée par cette production moderne s'établit en général à 15 ou 20 % selon les villes, à condition encore de ne pas en exclure les constructions de standing individuelles réalisées par le secteur informel du bâtiment (prix de revient moitié inférieur à ceux du secteur moderne). Dans quelques pays (Côte d'Ivoire, Sénégal et, dans une moindre mesure, le Cameroun et le Nigeria) des dispositions financières excessivement favorables et des organes d'exécution ad hoc ont permis à une partie de la classe moyenne d'accéder à des conditions comparables -logement doté de tous les réseaux - et de porter la part moderne de la ville à quelque 25 ou 30 % du total de la population urbaine.

Plus des deux tiers et jusqu'aux trois-quarts de l'habitat de l'Afrique de l'Ouest est produit en dehors de toutes règles officielles de construction et d'hygiène, par des opérateurs échappant aux charges sociales et fiscales. Les terrains qui supportent cette production ne sont pas toujours lotis et ne sont que très progressivement desservis par les différents réseaux. D'une manière générale, les premières dessertes à atteindre ces quartiers sont celles de l'électricité et de l'eau car ce sont des services marchands qui disposent de moyens de recouvrement, du moins lorsque ils sont exploités par des sociétés autonomes. Puis viennent les services de la voirie, du drainage et, loin derrière, la collecte des eaux usées. Ces derniers services ne disposent pas des mêmes procédures de financement par les consommateurs et les collectivités locales ont, le plus souvent, beaucoup de mal à les gérer correctement.

POIDS RESPECTIF DES DIFFERENTS MODES DE PRODUCTION DE L'HABITAT
DANS LA REGION DE DAKAR ENTRE 1960 ET 1990

Public (Planifié, après 1960)		Privé aidé (Depuis 1979)		Privé libre et assimilé (avant 1960)		Privé informel		ENSEMBLE	
Concessions ou parcelles	Ménages (ou logements)	Concessions ou parcelles	Ménages (ou logements)	Concessions ou parcelles	Ménages (ou logements)	Concessions ou parcelles	Ménages (ou logements)	Concessions (ou parcelles)	Ménages (ou logements)
x 1,3	7,8	x 1,3	7,8	x 1,3	7,8	x 1,3	7,8	x 1,3	7,8
Parc en 1960				24 000	31 200	243 000	18 000	32 400	252 000
Réalis. de 1960 à 1990 (Part. assain. et divers)	25 000 + 10 000 13 000	202 000 + 101 000 (BHS)		9 000	11 700	91 000	46 000	82 800	645 000
Parc en 1990	30 000 22%	303 000 19%	8 000 6%	10 400 5%	31 000 25%	42 900 21%	64 000 47%	115 200	897 000 56%
Résultats du modèle									
Valeurs du recensement de 1988									
127 700 191 800 1 500 500									
Valeurs estimées pour 1990									
138 000 207 000 1 620 000									

Valeurs établies sous réserve de confirmation des données sur le secteur privé libre.

La plus grande partie de cet habitat populaire relève d'une production "spéculative", destinée à la location, pour laquelle le rapport loyer acquitté/valeur de construction est élevé (2 à 3 % d'amortissement mensuel) et les dépenses d'entretien très faibles. Ainsi, la reproduction élargie du parc immobilier au rythme de l'extension urbaine, a-t-elle été assurée. Il est important de noter à ce stade que ce processus se développe avec l'appui ou l'intervention des "propriétaires coutumiers" qui assurent encore presque partout le contrôle du sol, nonobstant les dispositions légales en la matière.

L'adoption de normes d'urbanisme dans les réalisations officielles était difficilement contournable,(peut-on aujourd'hui produire et vendre officiellement une parcelle alimentée en eau sans assurer la collecte des eaux usées ?). Ces règles n'ont cependant pas pu éviter ni d'accentuer le décalage entre ce qui est possible et ce qui est souhaitable, ni de tomber dans l'impasse de la réduction des parcelles ou des surfaces de logement....

3.2 L'intervention des aides extérieures.

Dans les anciennes colonies française, la Caisse Française de Développement a poursuivi, jusqu'en 1975, le financement concessionnel de l'habitat dit social⁶, à travers des Sociétés immobilières et presqu'exclusivement dans les capitales. Le maximum atteint par cette forme de production, en Côte d'Ivoire, a été de l'ordre de 20 % du parc de logement de la Capitale. Après le retrait de la CFD, les tentatives pour mettre en place un crédit à la construction, orienté vers l'accession directe, n'ont pas eu beaucoup de succès, sauf au Sénégal.

Dans les pays anglophones, des organes du type "Savings and Loans Societies" ont largement contribué au financement de la construction de logements

Les opérations de "trames assainies" et la restructuration de quartiers défectueux, initiés par les Projets Urbains de la Banque Mondiale, n'ont pas représenté une part significative de la production urbaine régionale, encore moins engagé un processus réplicatif. Ces opérations ont certes contribué à l'investissement urbain, mais étaient trop peu importantes pour modifier le marché. Conçues à partir d'une vue trop abstraite des problèmes de la pauvreté urbaine et du logement en Afrique, elles ont rarement touché leur cible et connu de multiples perversions. Outre qu'elles étaient en contradiction avec le libéralisme affiché, elles ne correspondaient pas au "projet urbain" des sociétés concernées, aussi bien celui des dirigeants que celui des populations visées.

En évoluant vers l'équipement progressif des quartiers existants et plus encore vers l'appui à l'effort des populations résidentes pour l'aménagement de leur quartier, les interventions des aides extérieures ont atteint un plus grand réalisme. La notion de clientèle-cible s'est en effet heureusement effacée devant la régulation effective par le marché et la réponse aux initiatives locales.

⁶ Ces programmes étaient initialement destinés au logement des cadres locaux de l'administration et des sociétés francaises.

3.3 L'accumulation de capital urbain.

On peut estimer que de 1960 à 1990, l'Investissement de Fonction Locale⁷ aurait été de l'ordre de 20 à 40 dollars (de 1980) par an et par habitant urbain, soit au total une accumulation de capital urbain de l'ordre de 20 à 40 milliards de dollars⁸. A cela il convient d'ajouter la valeur du capital de logements, évaluable à quelque 60 à 80 milliards de dollars⁹. On arrive ainsi à un capital accumulé dans l'urbanisation (hors investissements nationaux) d'environ 100 milliards de dollars au minimum¹⁰. Son accroissement de quelque 6 ou 7 milliards de dollars par an (6 % du capital) représenterait un investissement annuel de l'ordre de 8 % du PIB régional. A lui seul, l'investissement dans la construction non réglementaire (informelle) représenterait quelque 20 % de la formation brute de capital fixe (FBCF).

C'est le secteur moderne de l'économie qui assume dans la pratique, directement ou indirectement, la plus grande part des coûts de l'urbanisation (foncier, alimentation en eau et électricité, voirie et, lorsqu'il existe, assainissement) et des constructions de logements, tant en premier établissement qu'en charges récurrentes. Le financement de ces investissements provient d'abord des budgets publics et de fonds spécialement alimentés par la taxation des salaires (modernes), et bénéficiant par ailleurs de ressources extérieures (jusqu'à 50 %) - emprunts pour les pays les moins pauvres et dons pour les autres. En second lieu intervient la facturation des services marchands, majoritairement imputée aux agents du secteur moderne (entreprises et ménages), par le biais de péréquations ou de reports sur les dépenses d'investissement.

Avec la crise, on assiste globalement à une détérioration rapide des infrastructures et des services publics. La production urbaine "moderne" stagne, en dépit des projets de développement urbain. La production informelle, même si elle a pris le pas sur la production moderne, est également en récession, en raison d'une demande et d'une rentabilité moindre, mais aussi de disponibilités financières moindres chez les opérateurs.

3.4 La gestion urbaine

Dans les pays francophones de la région, les instances locales mises en place pendant la période coloniale ont été presque totalement supprimées par les autorités nationales, au profit d'une gestion très centralisée de l'urbanisation. Relativement performante pour ce qui est des services marchands (eau potable, électricité et téléphone) cette gestion a été quasi inopérante pour

⁷ On désigne par "investissement de fonction locale" public (IFL) la somme des dépenses exécutées pour assurer l'installation des populations urbaines, à l'exclusion des investissements dits nationaux (ports, aéroports, réseau routier en milieu urbain et péri-urbain, grands équipements divers...) et industriels.

⁸ Ce chiffre très approximatif est néanmoins recoupé par l'évaluation directe du capital actuel : 8 milliards de mètres carrés d'espace urbanisé (80 millions d'urbains avec 100 m² de consommation d'espace moyenne), à raison de 12 dollars (3000 FCFA) le m² pour les 25 % d'espace urbain bien équipé et de dix fois moins pour les développements urbains mal équipés, aboutissent à un capital de fonction locale de l'ordre de 30 milliards de dollars auquel il faut ajouter les équipements collectifs et une quote part des réseaux primaires.

⁹ Sur la base d'un peu plus que la valeur double du revenu annuel moyen par ménage installé, soit environ 1000 US\$ et 6,5 millions de ménages urbains.

¹⁰ Il existe des estimations plus fortes, basées sur des calculs différents, situant ce capital à environ 200 milliards de dollars.

les réseaux non marchands (voirie, drainage et assainissement) et a gravement détérioré la capacité d'entretien des investissements réalisés en la matière sur des budgets nationaux ou sur financements extérieurs.

Le mouvement de décentralisation engagé un peu partout depuis une dizaine d'années est encore trop récent pour en tirer des conclusions définitives. Les évaluations faites montrent cependant une nette amélioration de l'implication des nouveaux responsables locaux à l'égard de la gestion de leur ville. Les progrès en matière de recouvrement des coûts et surtout des impôts locaux sont plus modestes, a fortiori la collecte de ressources nouvelles.

Dans les pays anglophones, l'autonomie locale, issue de l'*indirect rule*, s'est maintenue et la gestion des faibles ressources locales y est mieux assurée. Pour autant le niveau de service est très généralement bas et une agglomération comme Lagos, qui rassemble pourtant près de 70 % de l'activité industrielle du Nigeria est loin de faire face aux problèmes de son fonctionnement. Il est vrai que la maîtrise urbaine est rendue particulièrement difficile par le droit reconnu aux autorités coutumières de gérer à leur guise les terrains ancestraux.

4. L'ACTIVITE URBAINE.

L'urbanisation rapide de l'Afrique de l'Ouest s'accompagne nécessairement de mutations économiques également rapides. Toutefois ces mutations s'exercent dans un contexte bien différent de celui qui présidait à l'urbanisation avant et aux débuts de la révolution industrielle en Europe ou aux Etats-Unis.

4.1 Une main d'oeuvre abondante dans une économie majoritairement informelle.

Ce contexte est d'abord marqué par l'abondance de la main d'oeuvre, consécutive à la très forte croissance démographique. Cette abondance est accentuée en milieu urbain par le flux migratoire. Mais il serait faux de penser que la multiplication par six de la population urbaine se soit traduite par une augmentation proportionnelle du nombre des actifs inemployés. En raison de la forte proportion de jeunes dans pyramide des âges, le pourcentage de la population d'actifs potentiels s'établit autour de 55 % de la population totale urbaine. Cependant, le taux d'activité de cette force de travail dépasse rarement 35 %, soit moins de 20 % de l'ensemble des urbains. Ce taux s'est maintenu pendant les décennies 60 et 70, impliquant une création d'emplois à un rythme proche de celui de l'urbanisation.

Il est également caractérisée par la coexistence de deux secteurs, conventionnellement dits "moderne" et "informel", le second n'étant défini que par exclusion du premier. Le secteur moderne ne comprend que les entreprises répondant aux critères de classification, d'enregistrement et d'acquittement de charges sociales et fiscales de l'administration. En période de bonne conjoncture économique, les parts respectives des secteurs formels et informels ont été de l'ordre de 40 % et 60 % de l'emploi. Mais la frontière est incertaine et mobile et les nombreuses imbrications entre les deux secteurs bien connues (main d'oeuvre, sous traitance, fournitures et services...).

4.2 Le secteur moderne.

4.2.1 Le secteur manufacturier moderne.

L'industrialisation manufacturière, au sens moderne - abusivement considérée comme le fondement de toute urbanisation - n'occupe ici qu'une place très modeste. Elle ne représente que quelque 15 % du PIB et 4 à 6 % de l'emploi urbain, en moyenne 60 dollars par tête de valeur ajoutée et moins de 1 % de la production industrielle mondiale pendant les décennies favorables. Loin de répondre à une saine logique de substitution du capital au travail, sa croissance s'est inscrite au contraire dans un volontarisme délibéré de modernisation, largement étrangère et prématurée.

Le seul secteur à avoir été développé avant les indépendances est celui de la transformation de matières premières locales pour l'exportation. La vague d'industrialisation des années 60 a pu assurer un certain rattrapage du réel retard pris dans des secteurs d'activité longtemps pénalisés par les intérêts commerciaux des puissances coloniales. Faute de capitaux locaux, appel a été fait à des firmes extérieures, qui ont importé capital, techniques et encadrement, voire logiques

C'est sans doute pour lutter contre cette emprise que les Etats qui n'avaient pas opté pour le socialisme se sont très généralement lancés dans une forme de capitalisme d'Etat, prétendant

tirer meilleur parti à la fois des bénéfices pour l'accumulation nationale et de la maîtrise comme de l'expérience de sociétés publiques pour assurer l'insertion des cadres nationaux nouvellement formés.

Cependant, cette vague industrielle ne s'est pas développée dans un contexte favorable. Elle s'est heurtée à l'étroitesse des marchés nationaux, pratiquement limités aux besoins de l'équipement public et à une petite clientèle "moderne". Elle a du faire face à la concurrence des productions de masse importées et aux activités "illégales" du secteur informel (voire la fraude). Elle a été confrontée à des taxations pénalisantes et à de trop lourdes contributions à l'équipement urbain. Elle a été soumise à des pressions népotiques diverses, en particulier dans le domaine du recrutement et de l'utilisation du matériel. Enfin, elle a largement souffert de la dépendance à l'égard de l'extérieur (inputs et pièces détachées) et d'une main d'œuvre sans grand passé artisanal. L'ensemble de ces contraintes ont fait que le secteur industriel moderne n'a pu se développer, dans la plupart des cas, que dans un cadre de protection excessivement favorable; cadre qui a autorisé de surcroît des erreurs d'investissements notoires, plus ou moins involontaires.

Fortement concentrée autour des installations portuaires, mises à part quelques unités extractives ou agro-industrielles de première transformation, marquée par la prédominance des activités de fin de cycle et l'inconsistance du tissu industriel, cette industrie manufacturière moderne a certainement contribué à la concentration urbaine et à la diffusion de solutions de facilité.

4.2.2 Le secteur tertiaire moderne.

Un secteur tertiaire privé, formé de banques, de sociétés de grand commerce et de services s'est développé parallèlement au volume des échanges avec l'extérieur. Pour les mêmes raisons que pour l'industrie, les Etats se sont employés à y adjoindre ou substituer un secteur public ou parapublic : banques de développement, sociétés d'Etat pour la commercialisation, le transport maritime

La fonction publique, qui tient une place déterminante dans la modernisation et la construction de l'unité nationale, s'est longtemps développée à un rythme plus rapide que la population totale. Elle a trop souvent servi de soupape pour l'emploi des diplômés en nombre croissant, que le secteur productif moderne n'accueillait pas. Un maximum d'emplois pour un budget donné, un échelonnement subtil des rémunérations, favorisant la prévarication au détriment de la production et de l'organisation des carrières, ont été les défauts communs, plus accentués en pays francophones qu'en pays anglophones (où l'importance relative du secteur est plus grande mais les rémunérations moins élevées).

4.3 Le secteur informel.

Un vaste "secteur informel" occupe de 60 à 80 % des actifs urbains mais ne contribue pas pour plus d'un tiers à la valeur ajoutée urbaine - sous réserve de la qualité des données en la matière. Il est caractérisé, à des degrés et selon des combinaisons divers, par:

- .la petitesse des unités et la faiblesse du capital productif,
- .la précarité de l'installation et la variabilité de l'activité,
- .l'exploitation du travail et l'emprise des structures familiales

.l'insuffisance de la comptabilité,
et le non respect des règles professionnelles, juridiques,fiscales et sociales en vigueur.

Il s'aproche de la PME vers le haut et confine à la rapine vers le bas. Il faut y distinguer les "petits patrons " (environ 1/3 des actifs), des employés et apprentis "dépendants" mal rétribués ou travaillant gratuitement. La stratégie des premiers se caractérise également par la diversification des risques et la multiplication des petites unités de production parallèles.

le secteur joue ou s'efforce de jouer, par tous les moyens -dans les conditions que lui impose une ouverture plus ou moins large de l'économie sur l'extérieur- le rôle tenu par l'artisanat et le petit commerce urbains dans le processus d'urbanisation pré-industriel. Il inclut naturellement un reliquat d'artisanat traditionnel mais la stratégie dominante vise "*la production de produits comparables aux biens et services modernes dont le besoin ou le désir sont provoqués par la vie urbaine et la confrontation avec les modes consommatoires des pays industrialisés et la productivité de la production de masse, mais pour des capacités d'achat infiniment plus faibles et avec des moyens de production extrêmement limités*" (P.Charmes).

Il participe donc largement au processus d'urbanisation, en offrant des emplois et de modestes rémunérations à un flux continu de nouveaux urbains, au prix d'une productivité faible et quasi stagnante (Sutharaman). L'absence ou la faiblesse de l'organisation corporative font en particulier qu'aucun contrôle n'est opéré sur l'entrée dans l'activité ou l'apprentissage. Les obligations communautaires pèsent au contraire sur les actifs déjà installés pour leur imposer d'accueillir les membres de leur famille ou de leur village émigrants vers la ville.

S'efforçant d'échapper à toute charge collective, ce vaste secteur contribue insuffisamment aux dépenses publiques d'urbanisation (eau, électricité, voirie...) mais, corrélativement, profite peu de ces infrastructures. En outre, son fonctionnement est régulièrement en but à des tracasseries administratives et à des prélèvements sans contrepartie. Les efforts pour normaliser certaines entreprises du secteur se sont heurtés à la disproportion entre les avantages de la normalisation et ceux de l'illégalité ... qu'à la capacité de combiner les avantages des deux.

4.4 Imbrication des secteurs formel et informel.

La concurrence des produits manufacturés et des articles d'occasion disponibles sur le marché mondial, dont des flux plus ou moins légaux inondent la région, restreignent les débouchés de l'activité informelle productive au profit des activités commerciales (démultipliées à l'infini), voire de la contrebande.

Le secteur informel a également dû partager la clientèle avec un secteur moderne local fortement aidé, produisant des biens de consommation courante à l'échelle industrielles. La stratégie industrielle du secteur moderne a, sans aucun doute, anticipé le remplacement de la main-d'œuvre par le capital à un stade insuffisamment avancé du développement. De ce fait, la capacité des économies urbaines à offrir des postes de travail, spécialement des postes productifs, a été singulièrement réduite. Cette évolution est d'autant plus dommageable qu'elle se produit au moment où les économies sont confrontées à la mutation rurale/urbaine du peuplement, combinée avec une croissance démographique forte.

L'irruption des biens et services offerts par les économies avancées opère un déplacement de la demande vers des produits moins essentiels (moins rustiques au sens étymologique) ou sans

rapport avec les productions des économies locales. Le secteur informel y puise son dynamisme en s'efforçant d'y faire face et de proposer à la masse des ménages urbains des substituts. Pour cela, il développe compétence et ingéniosité pour se connecter à l'économie moderne ou pour en utiliser les sous-produits. Les activités, très importantes, de réparation de véhicules, d'appareils mécaniques, électriques et électro-magnétiques aussi bien que la fabrication de chaussures avec de vieux pneus ... en donnent l'exemple.

Seules un petit nombre d'activités, telles que la construction de logements (hormis certains intrants), la préparation de plats locaux ou la transformation de produits agricoles (huile, savon, farines...), la confection (et encore, est-elle concurrencée par la "fripe"), échappent au moins partiellement à la pression des importations et du commerce.

4.5 L'activité urbaine dans la crise et l'ajustement.

Face à la crise ,qui réduit son marché, et à la libéralisation du commerce, qui fait apparaître sa fragilité, quasi incapable d'exporter, le secteur industriel moderne en Afrique de l'Ouest est presque partout en faillite ou en survie artificielle. De plus, la réduction des dépenses publiques et la privatisation des entreprises para-public s'accompagne de restructurations pénibles qui réduisent de façon cumulative le marché de consommation des biens manufacturés.

Les programmes d'ajustement structurel n'ont pas provoqué à ce jour de reprise économique significative ni, a fortiori de l'investissement industriel étranger dans la Région. Ils se sont heurtés à la faiblesse des avantages comparatifs, particulièrement en termes de rapport productivité/prix de la main-d'oeuvre, à une gestion sociale inadéquate ainsi qu'à des problèmes de stabilité politique.

Le secteur informel démontre alors sa souplesse et son dynamisme. Il occupe une part de marché que le secteur moderne avait antérieurement prise et qu'il doit céder. Il peut réduire encore le prix de ses prestations, n'ayant pas ou peu de charges de structures. Il se montre également capable de refuser l'accueil de nouveaux migrants ou de les refouler dans l'activité totalement précaire ou délictueuse, s'agissant notamment des jeunes nés en milieu urbain.

Pour autant, le secteur informel est aussi frappé par la crise: les revenus baissent, la part productive se rétrécit et les activités frauduleuses enflent, au point que les actifs du secteur formel s'insurgent contre le laxisme à son égard. En revanche, la réduction des débouchés dans le secteur moderne conduit un nombre croissant de jeunes convenablement scolarisés et de fils de "petits patrons" à s'installer à leur compte de façon plus régulière et à faire émerger un secteur intermédiaire.

5. L'URBANISATION ET LE CHANGEMENT SOCIAL.

Il serait plus satisfaisant, particulièrement en Afrique au Sud du sahara, de traiter du changement social dans le milieu urbain en faisant simultanément référence au milieu rural, à la société globale qui les contient et à leur évolution. Néanmoins, la ville est le foyer privilégié du changement social, parce qu'elle est le point de contact avec le monde extérieur. Elle est également, du fait de la concentration des hommes engagés dans la division du travail sur un espace limité, un lieu incontournable d'élaboration de stratégies et de compétition entre les différentes composantes de la société nationale.

Les capitales et les métropoles économiques sont à la pointe de cette fonction socio-politique. Les villes secondaires les relayent, diffusent les attentes et les comportements élaborés dans les grandes villes jusqu'aux plus petites et jusqu'au milieu rural. Il y a à cet égard une indéniable unité et une spécificité du problème urbain en Afrique de l'Ouest, au delà des particularités de l'urbanisation dans les différentes aires culturelles et historiques de la Région.

5.1 Legs colonial et "melting pot".

L'entreprise coloniale -à la fois et dans des proportions variables : administration, commerce et missions religieuses- avait organisé la ville à son profit en opérant une ségrégation plus ou moins stricte entre ses installations et celles des africains. Cette ségrégation, érigée en principe sous le régime de l'indirect rule et maquillée sous couvert de précautions sanitaires ailleurs, restreignait des autochtones au milieu urbain. Elle permettait également de sélectionner les collaborateurs et intermédiaires dont la puissance coloniale avait besoin; les "évolués" pouvant accéder à la formation occidentale. Urbanisation se confondait avec acculturation. Parce que ces villes coloniales étaient ainsi dimensionnées par le salariat, elles ont été le siège de "mouvements sociaux" de type ouvrier, notamment au lendemain des deux guerres mondiales, dans lesquelles de nombreux africains avaient été enrôlés

Dès avant les indépendances dans certains pays et aussitôt après dans tous les autres, le contrôle de la migration vers les villes était abandonné. Les barrières physiques et sociales s'étaient abaissées pour laisser bientôt la place à une forme à peine plus complexe d'organisation spatiale reposant largement sur la distinction de l'appartenance (ou non) au secteur moderne. Le secteur moderne qui associe dirigeants nationaux, cadres non africains et africains, donne accès à ce qui a été qualifié plus tard de "ville officielle", par opposition à "ville réelle", celle des migrants sans bagage qui ont constitué la grosse part de la migration des campagnes vers les villes.

Derrière cette dichotomie, on trouve les deux voies majeures du procès de l'urbanisation: la voie scolaire, dans le prolongement du système colonial, plus spécialement orientée vers la fonction publique en pays francophones, et la voie de l'apprentissage et de l'insertion dans le secteur informel pour le plus grand nombre.

Les frontières héritées de la colonisation n'ayant pas respecté les situations précoloniales, il faut de ce point de vue opérer une distinction entre deux grands types de villes:

- . celles qui sont majoritairement peuplées d'allogènes ou d'étrangers (lorsqu'elles

dépassent 10 000 habitants): il s'agit des villes côtières, des villes anciennes et/ou des villes situées dans des zones de peuplement homogène;

. et celles qui sont majoritairement peuplées par des autochtones sub-régionaux; il s'agit des villes plus récentes, des villes de savane ou de l'intérieur et/ou des villes situées dans des zones de peuplement moins homogène.

Le rôle de "melting pot" des premières est plus évident. Il est néanmoins limité par la pratique quasi générale (Lomé fait exception) de la répartition de la population urbaine par quartiers rassemblant des familles de la même origine géographique, appartenance clanique ou religieuse.

5.2 "Rur-banité" et permanences.

Ici comme ailleurs, l'urbanisation très rapide de sociétés rurales -voire de sociétés de subsistance- ne pouvait pas ne pas s'accompagner de la conservation des structures sociales du milieu d'origine. Le paysage des vastes quartiers de constructions à rez-de-chaussée évoluant à partir des types d'habitat traditionnels en est une image évidente, comme la présence d'agriculture en pleine ville. Mais l'emprise des comportements ruraux ou traditionnels va beaucoup plus loin.

En raison de l'importance relative et absolue des flux migratoires dans la croissance urbaine passée, l'installation d'une part notable de la population urbaine a été à tous moments récente et souvent précaire. La proportion des personnes nées en ville a été faible et l'est aujourd'hui encore. Les relations avec le milieu rural sont en conséquence très fortes, les déplacements entre les deux milieux intenses, au point de suggérer qu'il n'y a pas véritablement séparation entre population urbaine et population rurale sur bien des plans; à commencer par l'alimentation urbaine et la circulation de l'argent . La "famille élargie" et l'appartenance à la "communauté villageoise", caractéristiques du milieu rural africain, sont d'ailleurs loin d'avoir disparu en ville et les obligations réciproques qui y sont liées restent très prégnantes, du moins dans la génération actuelle.

C'est l'appartenance à cette famille élargie et plus généralement à une communauté rurale qui a organisé, régulé la migration vers les villes, trié ceux des ruraux qui bénéficiaient de la formation scolaire et ceux qui allaient grossir le secteur informel. C'est elle qui a assuré l'accueil des migrants, au plan du travail comme de l'hébergement. C'est elle encore qui est à l'origine de solidarités face à tous les problèmes urbains, qui fournit le cadre de l'activité informelle, mais sous-tend aussi divers modes de protection et de redistribution, dont certains néfastes. Cette solidarité d'appartenance traverse les statuts socio-professionnels et les disparités de ressources entre membres d'une même famille, voire d'une ethnie, tant que les plus favorisés se soumettent à leurs devoirs.

Les statuts d'autochtone au sens étroit et parfois abusif (origininaire présumé du terroir) et d'allogène (non originnaire) conservent un grand poids en milieu urbain, en dépit de la réduction drastique de la représentation des premiers avec la croissance de la population urbaine. La pérennité des droits coutumiers sur les terrains commande encore presque partout l'accès à la terre. Elle pèse sur l'organisation municipale, assurant aux "autochtones" urbains un poids économique et politique sans relation avec leur importance numérique ou leur contribution à la productivité urbaine.

A une échelle plus large, la situation plus favorable des villes côtières et forestières dans l'économie mondiale et par suite leur importance numérique a périodiquement posé le problème de l'intégration urbaine aux migrants des zones intérieures et de savane - facilement considérés comme étrangers. Cette situation est à l'origine d'une solidarité ethnique renforcée et de frictions, avivées par les difficultés économiques. L'avatar de l'"indigénat" au Nigeria est à cet égard significatif.

5.3 Transformations.

"La ville a représenté l'irruption de la modernité, le passage obligé pour y accéder¹¹. Fondée sur la monétarisation, l'urbanisation s'inscrit dans un processus de transformation sociale (et politique) à l'échelle de plusieurs générations. La ville, libérée de la tutelle de l'organisation coloniale, est devenue le lieu du pouvoir réel et de la compétition sociale, à partir duquel les structures anciennes sont mises en échec relatif ou amenées à s'impliquer là où des ressources nouvelles sont drainées et mises en jeu.

Une part considérable de l'énergie et des ressources dégagées par l'activité économique, officielle et non-enregistrée, urbaine comme rurale est affectée à la prise de position et à la "recherche d'hégémonie" dans le nouveau système social; la nature de ce système étant passée de coloniale à internationale, sans avoir eu le temps d'être réellement nationale.

L'accumulation foncière et immobilière urbaine occupe une place centrale dans ces stratégies. L'accès à la propriété est rarement un projet individuel, sinon à un niveau très élevé de la hiérarchie sociale : d'où les difficultés rencontrées pour la mise sur pied d'une politique du logement sur les modèles des familles nucléaires. En l'absence d'une accumulation primitive rurale, quasiment exclue par le droit coutumier et le bas niveau de l'investissement agricole, l'évolution tacite ou la transformation officielle du régime foncier en milieu urbain ont permis que cette accumulation immobilière constitue une voie alternative, largement utilisée pour dégager des capacités d'emprunt et d'investissement, dans la reproduction sociale ou dans des activités économiques.

La population urbaine est massivement jeune, même si elle ne l'est pas significativement plus que la moyenne nationale. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une catégorie sociale, on doit prêter une grande attention à la situation de la jeunesse urbaine. Sa concentration numérique, combinée avec les comportements diffusés par les médias pèse sur la capacité des sociétés urbaines à maintenir les liens et l'encadrement familiaux. La crise a assombri les perspectives qui lui sont offertes sur le marché du travail : restriction du recrutement public et même privé pour les nouveaux diplômés, ralentissement du rythme d'absorption du secteur informel, arrivée sur le marché des classes de jeunes nés en ville et sans possibilité ou envie de s'exiler en milieu rural, voire incapables d'y vivre. Cette jeunesse privée d'avenir constitue la masse de manœuvre des "mouvements urbains" actuels.

Même si les instruments d'enseignement et de formation ne sont pas toujours adaptés aux besoins, les efforts consentis dans ce domaine sont tels que le renouvellement des générations s'est accompagné d'une élévation sensible du nombre des personnes instruites. Ce niveau d'instruction plus élevé, couplé avec l'intervention des différents médias, et l'ouverture sur le monde détermine un niveau de conscience socio-politique également plus fort.

¹¹R. Pourtier, in Afrique Contemporaine, n° 164.

5.4 Revenus et pauvreté urbaine.

La connaissance des revenus des populations urbaines se heurte à la diversité de l'origine et du rythme d'acquisition de ces revenus. Leur mesure réelle est rendue difficile par l'existence de consommations non-monétarisées et de transferts divers entre catégories de population et milieux de vie. De surcroît, la variabilité du "ménage" en tant qu'unité de consommation introduit une imprécision irréductible.

La connaissance insuffisante de la répartition des revenus (qui contribue notamment à occulter la concentration du capital et des revenus) est difficilement contournable dans un contexte marqué par la grande diversité des activités et des statuts, où les activités occultes, l'usage des prêts-nom familiaux, la recherche de monopoles plutôt que de compétition et l'utilisation des relations sociales (ou politiques) pour accéder à la rente, sont très répandues.

Seules les enquêtes de budget-consommation, trop rares, permettent dans ces conditions d'approcher la réalité, d'autant plus éloignée des données sur les revenus qu'on s'écarte du revenu médian. Encore les données ainsi recueillies traduisent-elles mal une concentration extrême et manifeste des ressources et une évasion d'épargne notable, qu'il faut pourtant prendre en compte non seulement pour avoir une appréciation plus juste des disparités, mais pour avoir une vue réaliste de l'économie.

A la première génération, la pauvreté en milieu urbain revêt une spécificité dynamique. Elle doit être appréciée dans le contexte social du processus d'urbanisation. Elle relève d'une situation ressentie comme inévitable et transitoire (et donc, en dernière analyse "espérée"), de migrants en voie d'insertion dans le système urbain, avec l'aide (intéressée) de la famille ou de la communauté. Jusqu'au début des années 80, la croissance urbaine de l'ordre de 7 % par an alimentait un contingent de "nouveaux urbains" installés depuis moins de cinq ans" représentant environ un quart de la population urbaine. Ce contingent est en voie de réduction rapide avec le ralentissement de la migration. C'est déjà et ce sera sans doute de plus en plus la situation de jeunes ou de ménages nés en ville arrivant sur le marché du travail dans de mauvaises conditions

5.5 La structuration sociale urbaine.

Ni le statut socio-professionnel, ni le niveau de revenu du chef de ménage ne suffisent en conséquence à caractériser les structures de la société urbaine. Le salariat urbain ne fournit pas, sauf exception, la base d'une conscience de classe. L'unité familiale et les relations ethniques freinent d'ailleurs la restructuration de la société urbaine en termes de classes sociales fondées sur le travail, le statut socioprofessionnel et même le niveau des revenus.

La "proximité" du pouvoir étatique, directe ou indirecte, demeure le mode majeur, sinon incontournable pour assurer l'enrichissement individuel et collectif, régulier ou irrégulier, et ce d'autant plus que les structures précoloniales étaient fragiles ou fragmentaires¹².

¹² Son antériorité dans le processus d'intégration à l'économie mondiale, une moindre déstructuration des hiérarchies précoloniales et l'effet de masse (car le pourcentage d'emplois industriels ou modernes n'est pas différent) font que la situation nigériane s'écarte quelque peu du schéma moyen régional (ou serait en avance sur ce schéma ?), aussi bien par l'existence d'une forte minorité "compradore" que par la prise de conscience d'une classe salariée moyenne.

Presque partout, au stade actuel, la distinction entre ménages relevant du secteur moderne et ménages relevant du secteur informel, reste la distinction majeure, mais on peut identifier à l'intérieur de ces deux groupes aux comportements très différents, une série de sous-groupes sociaux plus ou moins bien hiérarchisés.

- a) Au sommet de la pyramide sociale, un "bloc" dominant, qui ne constitue pas (encore) une classe dominante. Il mêle variablement des représentants des pouvoirs anciens - autoritaires ou commerciaux - encore vivaces ou bien reconvertis, les dirigeants politiques et financiers de l'Etat post-colonial et les rares individualités (ou familles) qui ont réussi à se mettre (ou à rester) à l'abri du pouvoir pour développer des affaires très souvent transnationales. La concurrence entre ces "factions" classiques du pouvoir et leur confrontation avec les représentants des pays riches, la rapidité du changement et l'affaiblissement des structures anciennes se combinent pour produire une concentration extrême des ressources entre les mains de cette "haute bourgeoisie" nationale.
- b) Une élite urbaine "moderne" s'est progressivement constituée, dans le sillage de la construction de l'Etat, de la modernisation de l'économie et pour une grande part grâce à formation scolaire et universitaire. Elle est encore très souvent familialement alliée au groupe précédent, le recrutement de l'enseignement public et privé n'ayant substantiellement contredit les reproductions sociales anciennes ou issues de la période coloniale. La Fonction Publique, centrale et décentralisée, occupe une place éminente dans cette couche sociale, plus grande encore dans les pays francophones que dans les pays anglophones. Elle a été le débouché naturel de la formation moderne, que la création d'offices et de sociétés d'Etat a relayé ou amplifié. Les professionnels (professions libérales) ainsi que les cadres du secteur privé lui sont liés de multiples façons. Les uns et les autres ont su utiliser leurs relations et investir leurs revenus pour développer de multiples activités, urbaines comme rurales.
- c) Une barrière quasi-culturelle existe par contre entre cette partie "bureaucratique" de la couche moyenne-supérieure des revenus salariaux et l'autre partie, plus conservatrice, constituée par les opérateurs aisés du secteur privé (voire du secteur informel), fréquemment étrangers (ou allogènes dans un grand pays).
- d) Le salariat subalterne moderne, public et privé fournit un statut encore privilégié (relativement) à une catégorie moyenne-inférieure, assurée grâce à lui d'accéder modestement au crédit et à l'accumulation, en ville et dans le milieu rural d'origine, mais rejetée du côté de l'informel pour toutes les formes de consommation.
- e) La catégorie des petits "indépendants" du secteur dit informel urbain, surtout formée d'allogènes à la côte, souvent spécialisés par région d'origine ou ethnie (chauffeurs, tailleurs, maçons, menuisiers, bijoutiers...) constitue le coeur des quartiers "ethniques" des villes. Ces groupes sont généralement organisés en communautés élargies, éventuellement religieuses, sous la conduite de représentants jouant le rôle d'intermédiaires entre eux et le pouvoir local.
- f) Au bas de l'échelle on trouve les employés, les apprentis et aides familiaux du secteur informel, aux ressources très faibles et souvent précaires. Davantage "dépendants" et exploités que rémunérés, ils sont généralement recrutés parmi les derniers immigrants urbains. Un flux continu d'entre eux avait réussi, avant la crise, bon an mal an, à se hisser parmi les indépendants, grâce à des aides de la famille, d'associations d'originaires et de tontines.

Ainsi, à des nuances près, dans toutes les villes de l'Afrique de l'Ouest, les sociétés nationales s'étirent entre les représentants des pays riches, diplomates, experts et agents du grand commerce, et une masse étrangère ou allogène immigrée. Dans ce contexte, la haute bourgeoisie nationale est acculée à se procurer un standard de vie comparable à celui des premiers, n'importe les moyens. La masse "en cours d'urbanisation" est adossée au milieu rural dont elle est originaire et à sa faible productivité générale.

5.6 Crise et conjoncture.

La crise puis l'ajustement structurel, la libéralisation du commerce ou le relèvement des prix agricoles n'ont pas réduit ipso facto les capacités "structurelles" de prélèvement des différentes factions de la "haute bourgeoisie" nationale, au contraire parfois. Elles ont en revanche modifié les rapports entre les catégories bénéficiaires, publiques et privées.

Assise naturelle de pouvoirs modernistes dans la construction de l'Etat-Nation, l'élite avait bénéficié de la redistribution des ressources publiques, tant que la conjoncture était favorable, pour s'élargir numériquement et s'établir socialement¹³. C'est sans doute, en termes relatifs, la couche sociale la plus touchée par les programmes d'ajustement structurel; en particulier sa frange la plus intellectuelle, qui s'estime la plus flouée par l'évolution passée et dont la revendication alimente le plus la demande de changement politique.

La mobilité ascendante qui avait caractérisé même l'informel pendant la période de bonne conjoncture internationale, permis sa reproduction élargie, et par voie de conséquence la croissance urbaine forte, se trouve sévèrement restreinte du fait de la crise. Mais dans le même temps le système des relations familiales semble avoir su ajuster la migration rurale au nouvel état des choses. Parallèlement, les restrictions de devises et les compressions de revenu imposent aux urbains de moins recourir aux produits importés comme aux services modernes et davantage à leur alternatives locales et/ou informelles.

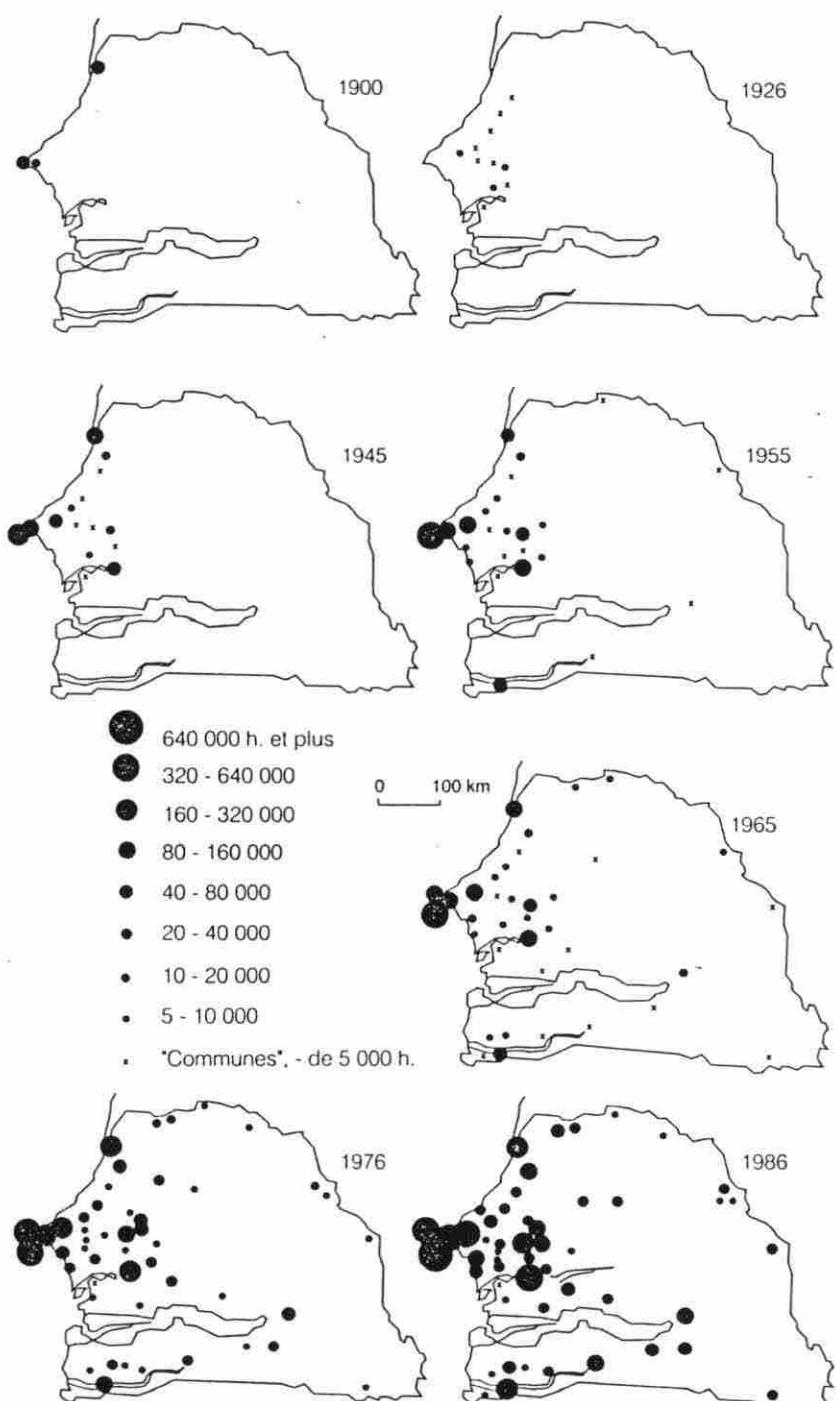
La stagnation économique et l'impossibilité dans laquelle se trouve l'Etat de poursuivre ses recrutements et de distribuer des avantages pousse aujourd'hui les nouveaux diplômés à s'intéresser à ces activités jusque là jugées indignes. Cette évolution est plus ancienne dans les pays anglophones, plus précocement formés et moins marqués par l'administration publique ; elle serait en train de transformer le pays Ibo, avec le retour d'émigrants au pays.

Sur le plan institutionnel urbain, la décentralisation, conçue autant pour accroître le volume du personnel politico-administratif que pour améliorer la gestion des collectivités urbaines, a eu pour premier effet de répliquer à des niveaux locaux les pratiques de l'Etat central. Le rapprochement entre responsables et administrés qui en résulte est cependant en voie de corriger ces errements, d'imposer la prise en compte des attentes des populations et de susciter la recherche de solutions plus adaptées aux problèmes lancinants de la vie urbaine et de l'environnement urbain.

¹³ Cette dynamique se vérifie d'autant plus que l'option de l'Etat était plus volontariste, a fortiori socialiste.

ANNEXE 1

La conquête urbaine au Sénégal.



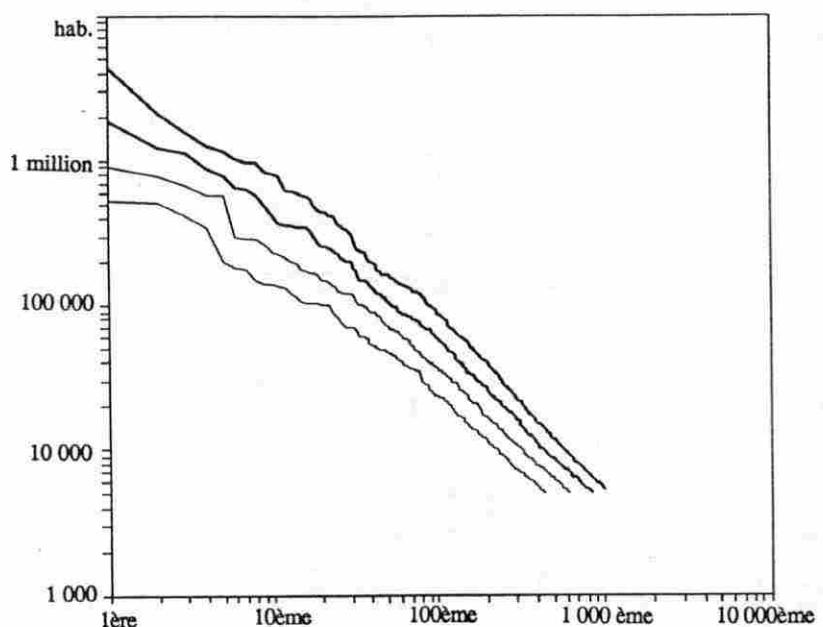
Afrique
contemporaine
Numéro spécial
4^e trimestre 1992
enjeux et défis
157

Source : G. Mainet "La conquête urbaine au Sénégal" in Urbanisation et développement dans les pays tropicaux CEGET 1991.

ANNEXE 2

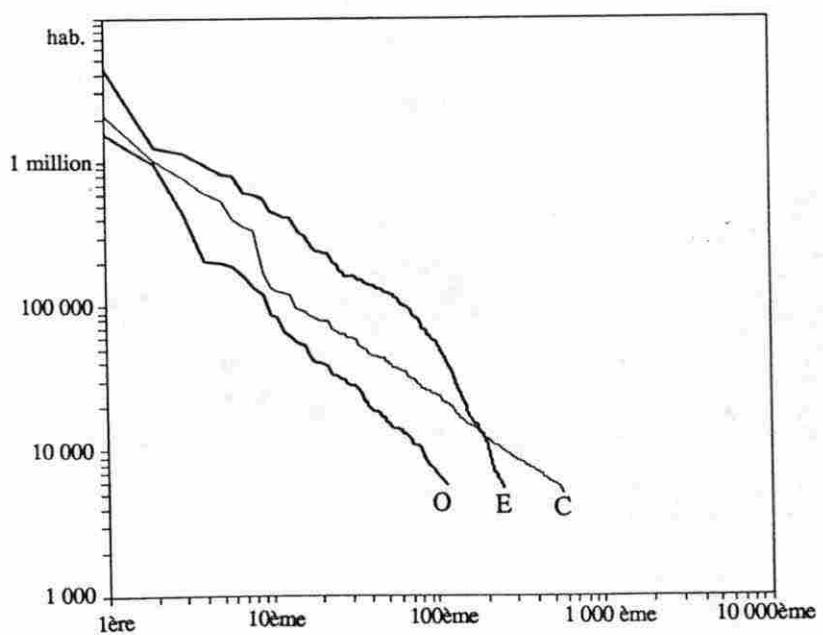
Distribution des villes par rang de taille.

Ensemble des villes de l'Afrique de l'Ouest
en 1960, 1970, 1980 et 1990



N.B.- La diagonale du graphique représente
une distribution du type $P(n) = A/n$

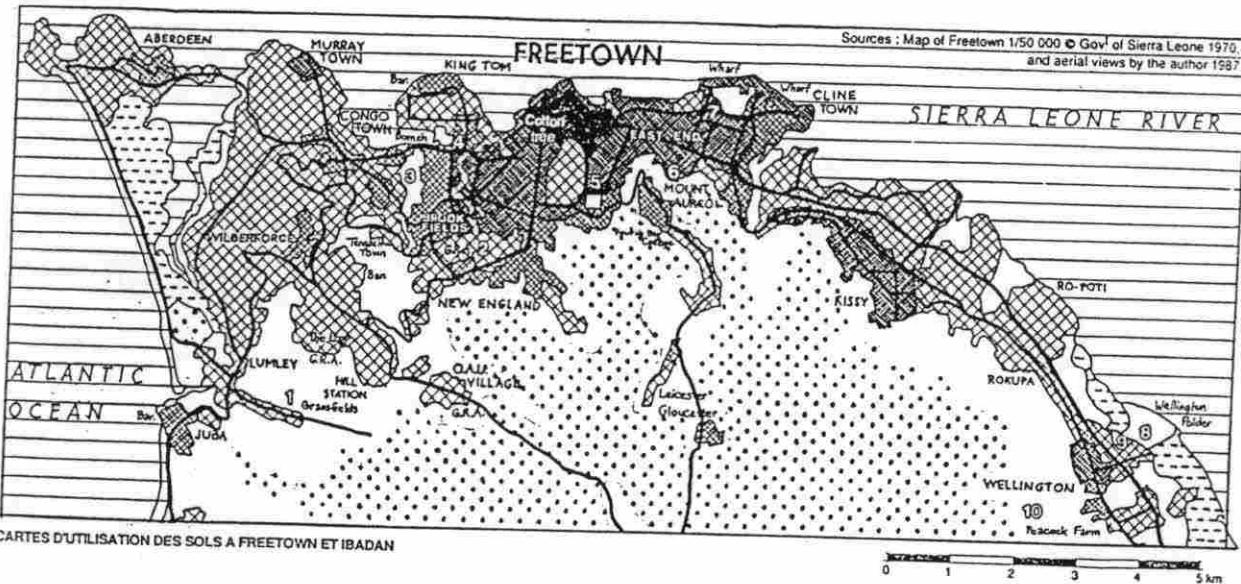
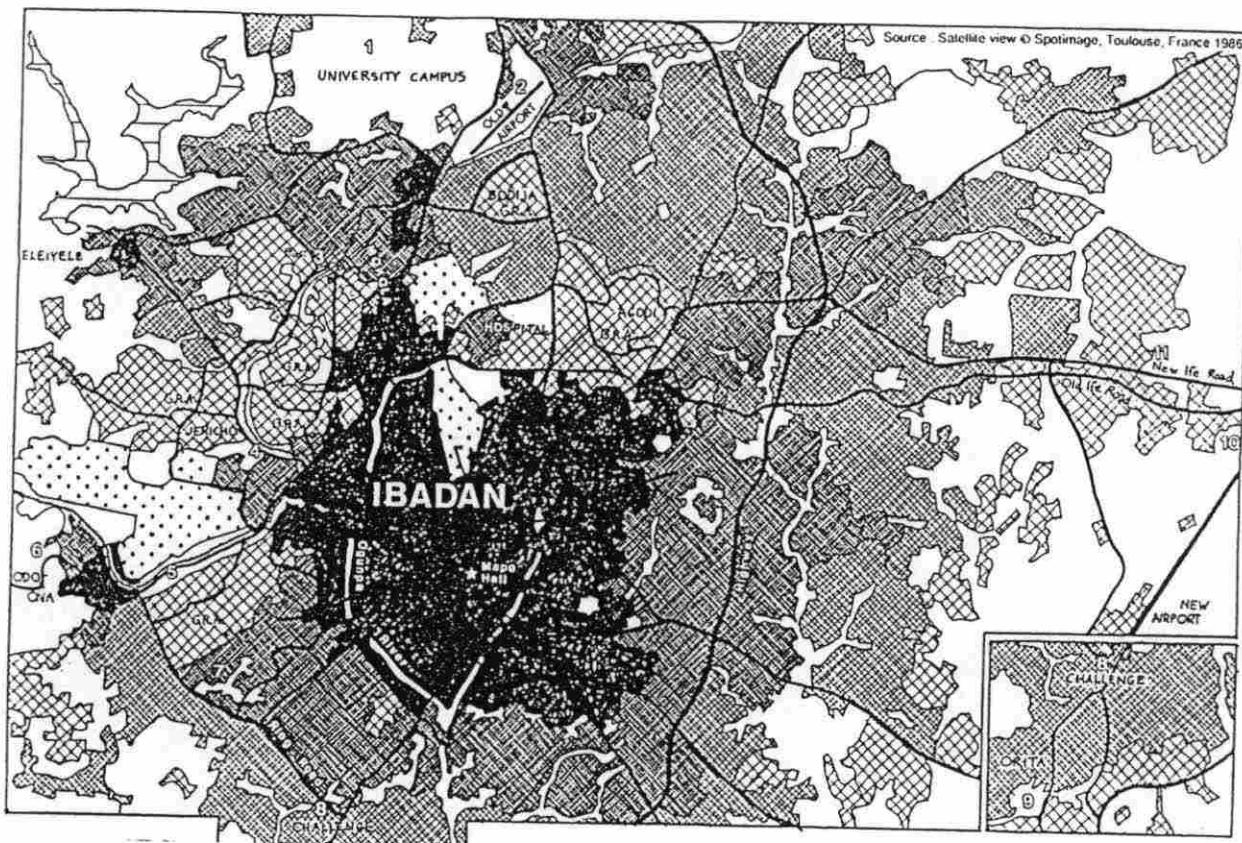
Villes des réseaux urbains Ouest, Centre, Est
en 1990



Ouest : Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée.
Centre : Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Mali, Burkina Faso.
Est : Bénin, Nigeria, Cameroun, Niger, Tchad

ANNEXE 3

L'utilisation des sols à Freetown et Ibadan.



URBAIN

- [Solid black] Coeur (entièrement bâti ou revêtu)
- [Hatched] Ville (principalement bâti ou revêtu)

SUBURBAN

- [Hatched] Banlieues denses (également bâti/revêtu et naturel), comprenant : Barracks Casernes de l'Armée ou de la Police
- [Cross-hatched] Banlieues diffuses (principalement naturel), comprenant : G.R.A. (Government Residential Acquisition) Lots/terrains résidentiels

Route
Voie ferrée

NATUREL (EAUX ET VEGETATION)

- [White] Mer, lacs
- [Dotted] Mangrove

Réserve forestière, parcs

Cultivé (champs, jardins...), ou
cultivable (triche, brousse)

ZONES CULTIVEES ETUDEES

- FREETOWN**
- 1 LUMLEY (GRASSFIELDS)
 - 2 BROOKFIELD/NEW ENGLAND
 - 3 CONGO RIVER
 - 4 KINGTOM (BOAME)
 - 5 CUDZIAR ROAD
 - 6 MOUNT PLEASANT
 - 7 FOURAH BAY WHARF
 - WELLINGTON POLDER :
 - 8 MANGROVE SWAMP
 - 9 INLAND VALLEY SWAMP
 - 10 PEACOCK FARM

- IBADAN**
- 1 U.I (UNIVERSITE)
 - 2 OLD AIRPORT
 - 3 NEW AIRPORT
 - 4 JERICHO (RAILROADS)
 - 5 APATA ROAD
 - 6 ODO-GNA
 - 7 THIKI ROAD/ABERY
 - 8 CHALLANGE
 - 9 OHLA
 - 10 OLD IFE ROAD
 - 11 NEW IFE ROAD



DIFFUSION DE L'ETUDE SUR LES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Une première diffusion est assurée par la cellule CINERGIE et par le Club du Sahel. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - Service IST
Avenue du Val de Montferrand
BP 5035 10-5
34032 MONTPELLIER cedex - France
Téléphone : (33) 67-61-58-00

Amérique du Nord

Centre Sahel - Université Laval
(local 0407)
Pavillon Jean-Charles de Koninck
QUEBEC - Canada GLK 7P4
Téléphone : (1-418) 656-54-48

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81) 3-269-32-01

Afrique

RESADOC
Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223) 22-21-78

CINERGIE, la Cellule Internationale d'Etude et de Recherche pour la Gestion de l'Information sur les Echanges, est le fruit de la coopération entre la Banque Africaine de Développement et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

La Cellule est financée par quatre membres de l'OCDE : le Canada, les Etats-Unis, la France et les Pays-Bas. Elle bénéficie pour ses activités opérationnelles du financement de la Banque Mondiale et de la Commission des Communautés Européennes notamment. La cellule CINERGIE a pour but :

- d'améliorer le dialogue entre pays sahéliens, pays côtiers du Golfe de Guinée et agences de coopération;
- de mettre en évidence les entraves aux échanges économiques;
- d'aider les décideurs africains à intérioriser les connaissances sur les réalités de la coopération régionale afin de les prendre en compte dans leurs décisions.

Sur la base de l'étude des perspectives à long terme, CINERGIE élaborera un **programme d'action commun** en Afrique de l'ouest, comprenant un ensemble de propositions s'adressant aux Etats de la région et aux agences de coopération.

CINERGIE, Unité BAD/OCDE
01 BP 1387
ABIDJAN 01
Côte d'Ivoire
Tel : (225) 20 41 79
Telex : 23717/23498/23263
FAX : (225) 20 59 50

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16
France
Tel : (33-1) 45 24 82 00
Telex : F640048 OCDE Paris
Fax : (33-1) 45 24 90 31

CILSS
B.P. 7049
OUAGADOUGOU
Burkina Faso
Tel : (226) 30 62 51
Fax : (226) 30 76 47